

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Vol. 27 1900 Mars N° 12

Annales de la Bonne Sainte Anne

de Beaupré

Chronique du Sanctuaire

Pèlerins en janvier. — Le mois de janvier, lui a aussi nous a fourni son contingent de pèlerins. Les chars nous en ont amené une moyenne de 20 par jour ; ce qui donne un total de 600 pèlerins qui ont visité le Sanctuaire de Beaupré dans le cours de ce premier mois de l'année 1900. Plusieurs de ces dévots serviteurs de la Bonne sainte Anne venaient des parties les plus reculées du Canada, et même des Etats-Unis. C'est ainsi que, à la date du 10 janvier, le registre porte la signature d'un pèlerin de Grand-Rapids Michigan. Un religieux de New-York, malade et condamné par les médecins, est aussi venu demander sa guérison à la grande Thaumaturge du Canada.

-CHRONIQUE EXTERIEURE

La dévotion à sainte Anne dans le Dakota. — Nous trouvons parmi nos papiers la lettre suivante, adressée déjà depuis quelque temps au Rédacteur des *Annales* :

Collège Sainte-Marie, Oakwood, N. Dakota. — Bien cher Père, à l'occasion de mes nombreuses courses du temps pascal, dans nos

chères missions du N. Dakota, il est beau et rafraîchissant de constater que dans plus des trois quarts de nos nouvelles missions, chez les blancs comme chez nos pauvres Indiens, nous trouvons les *aimables statues et les brillants petits autels* de la Bonne sainte Anne et du bon saint Antoine. Ils semblent marcher de pair. Puis les édifians traits de guérisons miraculeuses, avec le pain des pauvres de saint Antoine, se suivent et se répètent partout . . .

Il est fort question dans les douze à quinze groupes de cultivateurs canadiens du Dakota Nord, d'un beau pèlerinage à la Bonne sainte Anne de Beauré. Il va sans dire que plusieurs missionnaires canadiens les accompagneront, et votre humble serviteur espère bien être du nombre. Au revoir donc, et puisse notre grande Patronne et Thaumaturge aider et bénir ces superbes démonstrations de foi et de piété, si fécondes en heureux résultats pour nos belles et chères populations canadiennes, à l'étranger comme en la patrie ! . . .

J. F. MALO, Mre Indien.



Le Vénérable César Sportelli, C. SS. R. — Le Serviteur de Dieu, César Sportelli, de la Congrégation du très saint Rédempteur, vient d'être déclaré Vénérable par le Saint Siècle.

A ce saint Religieux revient l'honneur d'avoir été le premier compagnon de saint Alphonse, et, par conséquent le premier-né de la famille Alphonsienne. D'abord avocat, une vision du jugement dernier l'avait décidé à quitter le monde, pour embrasser la vie religieuse. Il fut l'un des plus fermes soutiens et l'une des gloires les plus pures de l'Institut naissant. Saint Alphonse rend de lui ce beau témoignage qu'il pratiqua toutes les vertus religieuses et apostoliques à un degré héroïque.

Né à Mola, au royaume de Naples, le 17 juin 1701, le Vénérable Sportelli mourut à Pagani, le 19 mars 1750.

Plusieurs faits prodigieux suivirent de près sa précieuse mort, et servirent à la glorification de ses restes sacrés. Trois fois, dans l'espace de quelques années, son tombeau fut ouvert, et trois fois son corps fut trouvé intact, flexible, beau comme s'il eût été vivant, exhalant une odeur des plus agréables. Quelqu'un lui ayant ouvert une veine du bras, il en sortit un sang vif et vermeil. Ces faits ainsi que plusieurs guérisons obtenues par l'intercession du serviteur de Dieu, déterminèrent saint Alphonse à demander au Saint Siècle l'autorisation de faire instruire la cause de sa béatification ; mais les malheurs

des temps empêchèrent de donner suite à cette affaire. Elle a été reprise en 1894, et, le 4 décembre dernier, Léon XIII apposait sa signature au décret permettant l'introduction à Rome de la cause de béatification de celui que désormais nous pouvons appeler le Véné-
rable César Sportelli.



Canonisation et béatification. — La canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, est fixée au 24 mai prochain. On sait que l'un des miracles canoniquement examinés et acceptés à Rome, pour la canonisation du saint fondateur, s'est accompli au Canada, en faveur du cher Frère Néthelme, celui-là même qui vient de mourir subitement à Montréal. Paralysé et abandonné des médecins, le Frère Néthelme avait été instantanément et radicalement guéri, en 1889, par l'intercession de son bienheureux Père, le dernier jour d'une neuve faite en son honneur. — Plusieurs Vénérables seront en même temps élevés aux honneurs de la béatification.

Le procès de Béatification du Vénéral Jean-Baptiste de Lamennais, fondateur lui aussi d'un Institut de Frères enseignants, dits Frères de l'Instruction Chrétienne, vient de commencer dans la maison-mère de l'Institut, à Ploërmel, France. Le nom de ce saint prêtre est en grande vénération dans toute la Bretagne. Il y est considéré comme une des gloires les plus pures du dix-neuvième siècle.

L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne compte, en Canada, quinze établissements dont douze dans le seul diocèse de Montréal.



Une conversion remarquable. — Les journaux annonçaient, il y a quelques semaines, la conversion au catholicisme de l'une des personnalités les plus en vue du monde protestant, le Rvd Benjamin de Costa, ministre de la secte épiscopaliennne, à New-York.

Chose étonnante, c'est ce qui fait le fond même des attaches protestantes, le *culte de la Bible*, qui a amené M. de Costa au catholicisme. « L'Eglise catholique, dit-il, est la seule qui *conserve, com-
brenne et interprète* la Bible comme elle doit l'être. »

Au cours de la très-remarquable lettre par laquelle il annonce au public son entrée dans le giron de l'Eglise catholique, M. de Costa fait les observations que voici sur l'infailibilité pontificale :

« Il est temps que les non-catholiques sincères étudient la question de l'Infailibilité et apprennent que l'idée d'après laquelle cette

« Infaillibilité nuit à la liberté individuelle est aussi fausse que
 « serait la prétention que la boussole marine rend le matelot un
 « esclave abject. Sans instruments pour le guider, le matelot serait
 « aussi libre que l'était l'ancien navigateur de Sidon sur sa galère
 « aux ornements d'ivoire et aux voiles de pourpre, sans même un
 « instrument pour prendre la hauteur de l'étoile polaire, cherchant
 « sa route à tâtons, interrogeant avec inquiétude les espaces illimités
 « de l'océan et les rivages parsemés d'écueils. La liberté que le
 « catholique fidèle perd est la liberté de s'égarer au milieu des tem-
 « pêtes, de la nuit et des brouillards. »

Cette comparaison est très belle, et aussi saisissante que juste. Plus d'un catholique peut la méditer avec profit.

Dans cette lettre, M. de Costa déclare que le mouvement qui pousse tant de protestants instruits vers l'Église catholique est un mouvement qui a sa source dans le raisonnement, dans une logique irrésistible.

Puissent les prières que notre magnanime Pontife Léon XIII fait multiplier partout pour la conversion de l'Angleterre, valoir à un nombre toujours de plus en plus grand de protestants d'obéir de bonne grâce à ces pressants appels de leur raison !



Deux centième anniversaire de la mort de la Vénérable Marguerite Bourgeoys.—Le 12 janvier dernier, les Révérends Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, célébraient le deux-centième anniversaire de la précieuse mort de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, leur illustre fondatrice. C'est en effet, le 12 janvier 1700, que mourut cette femme admirable dont la piété, les vertus et le dévouement sans bornes ont tant contribué au maintien et au développement de la foi sur le sol canadien.

La cérémonie a été présidée par Sa Grandeur M^{gr} Bruchési, et M. l'abbé Beaubien, curé du Sault-au-Récollet, a fait un magistral éloge de celle que bientôt, espérons-le, nous pourrons appeler Sainte Marguerite du Canada.



Paix!—Les Anglais et les Boers se massacrent dans le sud de l'Afrique. Hélas! la guerre en tuant les corps, trop souvent tue aussi les âmes et les précipite en enfer. Prions, prions beaucoup la Bonne sainte Anne pour la paix du monde.

JOS. SIMARD, C. SS. R.

Patrons des Paroisses

SAINT JOSEPH

POUR se faire une idée de la sainteté de ce glorieux patriarche, il suffit de savoir qu'il fut choisi de Dieu pour remplir les fonctions de père auprès de la personne de Jésus-Christ. Saint Paul dit de lui-même que Dieu *l'avait rendu capable d'être un digne ministre de la nouvelle Alliance*. De là, selon Saint Thomas, nous apprenons que quand Dieu destine quelqu'un à une fonction, il lui donne toutes les grâces nécessaires pour l'exercer dignement. Ainsi, Dieu ayant destiné Joseph à faire l'office de père auprès de la personne du Verbe incarné, on doit tenir pour certain qu'il lui conféra tous les dons de sagesse et de sainteté qui convenaient à une pareille charge. On ne doit donc pas douter que le Seigneur ne l'ait enrichi de toutes les grâces et de tous les privilèges accordés aux autres saints. Gerson dit que Saint Joseph reçut entre autres trois privilèges spéciaux : le premier, d'être sanctifié dès le sein de sa mère, comme Jérémie et Saint Jean-Baptiste ; le deuxième, d'être en même temps confirmé en grâce ; et le troisième, d'être toujours exempt des mouvements de la concupiscence, grâce dont, par les mérites de sa pureté, il a coutume de rendre participants ses pieux serviteurs, en les délivrant des appétits charnels.

L'Évangile proclame Joseph un homme juste. Qu'est-ce qu'un juste ? C'est, répond saint Pierre Chrysologue, un homme parfait, et qui possède toutes les vertus. Joseph était déjà saint avant son mariage ; mais sa sainteté s'accrut beaucoup lorsqu'il fut uni à la Mère de Dieu. Les seuls exemples de sa sainte Épouse suffisaient pour le sanctifier. Mais si Marie est, comme parle saint Bernardin de Sienne, la dispensatrice de toutes les grâces que Dieu fait aux hommes, avec quelle profusion ne devons-nous pas croire qu'elle en enrichit son Époux, qu'elle aimait tant et dont elle était tant aimée !

Et puis, combien plus encore la sainteté de Joseph a dû s'accroître par les rapports familiers qu'il eut avec Jésus-Christ, pendant tant d'années qu'ils vécurent ensemble ! Les deux disciples qui allaient à Emmaüs, se sentirent embrasés de l'amour divin, pour le peu de moments qu'ils accompagnèrent le Sauveur et l'entendirent parler : *N'est-il pas vrai*, se disaient-ils ensuite, *que nos cœurs brûlaient au dedans de nous tandis qu'il nous parlait par le chemin ?* Que devons-nous donc penser des flammes de sainte charité qui se développèrent dans le cœur de Joseph, pendant les trente années qu'il passa dans la compagnie du Fils de Dieu, écoutant les paroles de vie éternelle qui sortaient de sa bouche, et observant les parfaits exemples d'humilité, de patience et d'obéissance, qu'il donnait en se montrant si prompt à l'aider dans ses travaux et à le servir en tout dans la maison ? Quel incendie d'amour divin tous ces traits de feu ne devaient-ils pas exciter dans le cœur de Joseph, ce cœur si pur de toute affection terrestre ! Il est vrai que Joseph aimait beaucoup aussi sa sainte Epouse ; mais sa tendresse pour Marie ne partageait point son cœur, comme il arrive dans le monde aux personnes mariées, selon ce que dit l'Apôtre : *Celui qui a une femme se préoccupe des choses du monde ; il cherche à plaire à sa femme, son cœur est partagé.* Il n'en était pas ainsi de Joseph : son affection pour sa sainte compagne augmentait, au contraire, son amour envers Dieu. On ne doit donc pas en douter : en vivant avec Jésus-Christ, Joseph fit sans cesse de nouveaux progrès dans la sainteté, et acquit tant de mérites, que nous pouvons dire qu'ils ont surpassé ceux des autres saints.

Or l'Apôtre assure que, dans l'autre vie, Notre-Seigneur récompense chacun selon ses mérites. Quelle doit donc être la gloire accordée par lui à saint Joseph, qui l'a tant aimé et lui a rendu tant de services pendant sa vie ici-bas ! Au dernier jour, le Sauveur dira aux élus : *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'ai eu besoin de logement, et vous m'avez logé ; j'ai été nu, et vous m'avez revêtu.* — Cependant, les autres saints ne l'auront nourri, logé et revêtu, que dans la personne des pauvres, tandis que saint Joseph a procuré la nourriture, l'habitation et le vêtement à la propre personne de Jésus-Christ. De plus, le Seigneur a promis une

récompense à quiconque donne aux pauvres, en son nom, *ne fut-ce qu'un verre d'eau*. Quelle sera donc la récompense de Joseph, qui peut dire à Jésus-Christ : Je ne vous ai pas seulement procuré la nourriture, l'habitation et le vêtement, mais je vous ai sauvé la vie, en vous délivrant des mains d'Hérode ! — Toutes ces réflexions doivent servir à augmenter notre confiance en la protection de saint Joseph ; car nous devons penser qu'en considération de tant de mérites, Dieu ne refuse à notre saint aucun des grâces qu'il demande en faveur de ceux qui l'honorent.

Saint Bernardin de Sienne ajoute une autre réflexion que voici : « Il n'en faut pas douter : la familiarité et le respect avec lesquels Jésus traitait ici-bas saint Joseph, en le considérant comme son père, il ne les lui a pas retirés dans le ciel, mais plutôt il y a encore ajouté. « Qu'on remarque bien ces mots : Familiarité et respect. Assurément, ce souverain Seigneur, qui a daigné vénérer saint Joseph ici-bas comme son père, ne lui refuse dans les cieux aucune de ses demandes. Il faut observer en outre que, si Joseph n'eut pas l'autorité d'un père naturel sur l'humanité de Jésus-Christ, il eut cependant un certain pouvoir comme époux de Marie, laquelle, comme Mère naturelle du Sauveur, eut une véritable autorité sur lui : celui qui a le domaine de l'arbre, a aussi le domaine du fruit qu'il porte. C'est pourquoi ici-bas, Jésus respectait Joseph et lui obéissait comme à son supérieur ; et il s'ensuit que maintenant, dans le ciel, les prières de saint Joseph sont regardées, par Notre-Seigneur, comme des ordres ; car, « lorsqu'un père prie son fils, dit Gerson, sa prière a la force d'un commandement. »

Écoutons maintenant saint Bernard, parlant du crédit de saint Joseph en faveur de ses dévots serviteurs : « Ce qui le distingue des autres saints, dit ce grand docteur, c'est qu'il peut protéger tous ceux qui recourent à lui, et les aider dans tous leurs besoins. » Ce sentiment de saint Bernard est confirmé par l'expérience, comme l'assure sainte Thérèse en ces termes : « Pour les autres Saints, il semble que le Seigneur leur ait accordé le pouvoir de nous secourir dans quelque nécessité particulière seulement ; l'expérience prouve, au contraire, que saint Joseph nous secourt dans tous nos besoins. » Nous ne devons

pas en douter ; en effet, comme Jésus-Christ a voulu être soumis à Joseph sur la terre, de même dans le ciel il aime à faire tout ce que le saint lui demande. Figurons-nous donc que le Seigneur, nous voyant affligés par les misères de cette vie, nous adresse à tous les paroles de Pharaon à son peuple, en proie à la grande famine qui désolait l'Egypte : *Allez à Joseph*, si vous voulez être consolés.

Par la grâce de Dieu, il n'y a maintenant dans le monde aucun chrétien qui n'ait de la dévotion à saint Joseph ; mais, entre tous les autres, ceux-là certainement en reçoivent plus de grâces, qui l'invoquent plus souvent et avec plus de confiance. Ainsi, ne manquons pas de nous recommander chaque jour, et plusieurs fois le jour, à saint Joseph, qui après la bienheureuse Vierge, est de tous les saints le plus puissant auprès de Dieu. Adressons-lui tous les jours quelque prière particulière, et célébrons spécialement sa neuvaine, en multipliant nos exercices de piété en son honneur et en jeûnant la veille de sa fête. Demandons-lui des grâces ; il nous les obtiendra toutes, pourvu qu'elles soient utiles à notre âme. Surtout, je vous exhorte à lui demander trois grâces spéciales, savoir : le pardon des péchés, l'amour envers Jésus-Christ, et une bonne mort. Quant au pardon des péchés, voici ce que je dis. Pendant que Jésus-Christ vivait sur la terre, dans la maison de Joseph, si un pécheur eût désiré obtenir du Seigneur le pardon de ses fautes, aurait-il pu trouver un moyen plus sûr d'être exaucé, que l'intercession de Joseph ? Si donc nous voulons être réconciliés avec Dieu, recourons à saint Joseph, qui, maintenant dans le ciel, est encore plus aimé de Jésus-Christ qu'il ne l'était sur la terre. De plus, demandons à saint Joseph l'amour envers Jésus-Christ, car je tiens pour assuré que, la grâce la plus singulière que saint Joseph procure à ses dévots serviteurs, c'est un tendre amour envers le Verbe incarné ; il jouit de ce privilège en récompense de l'extrême affection qu'il a eue pour Jésus en ce monde. — Demandons-lui enfin une bonne mort. C'est une chose connue de tous que saint Joseph est le patron de la bonne mort, parce qu'il a eu le bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie ; ceux qui l'honorent, doivent donc espérer qu'il viendra, avec Jésus et Marie, les assister dans leurs derniers mo-

ments. On connaît plusieurs exemples de cette faveur.

Boverius raconte qu'en 1581 le frère Alexis de Vigevano, Capucin, étant à la mort, pria les religieux qui l'assistaient d'allumer des cierges. Ceux-ci lui en ayant demandé la raison, il répondit que Joseph et Marie allaient venir le visiter ; et à peine eut-il fait cette réponse qu'il s'écria : « Voici saint Joseph et la Reine du ciel ; mettez-vous à genoux, mes Pères, et faites-leur accueil. » En disant ces mots, il expira doucement le 19 Mars, jour précisément consacré à honorer Saint Joseph.

L'histoire des Carmes déchaussés nous apprend que, la vénérable sœur Anne de Saint-Augustin, Thérésienne, étant à l'article de la mort, plusieurs religieuses la virent assistée de saint Joseph et de sainte Thérèse, et toute transportée de joie. On sut ensuite qu'une autre religieuse, dans un autre couvent, l'avait vue monter au ciel entre saint Joseph et sainte-Thérèse.

Enfin, le père Jean d'Allosa rapporte, dans son livre sur saint Joseph, qu'un religieux de Saint-Augustin apparut après sa mort à un de ses confrères, et lui dit que Dieu l'avait délivré de l'enfer à cause de sa dévotion particulière envers saint Joseph. Il déclara ensuite que le Saint, comme Père putatif de Jésus-Christ, a beaucoup de crédit auprès de Dieu.

(S. ALPHONSE DE LIGUORI.)

LES NOMS DE BAPTÊME

EN 1878, Son Eminence le Cardinal Taschereau écrivait au directeur des *Annales* : « J'aimerais voir dans chaque numéro la vie abrégée de quelque saint, surtout des patrons de nos paroisses. . . Cela contribuerait à arrêter l'usage, qui devient trop universel, de donner aux enfants des noms étrangers ou qui n'ont rien de commun avec les traditions catholiques. »

Malheureusement, cet abus que Son Eminence voulait détruire, n'a fait que s'étendre. C'est en vain que le clergé s'y oppose. Parcourez les registres des baptêmes, et vous y trou-

verez presque à chaque page des noms qui feraient rougir nos pères dans la foi. A côté de noms défigurés et estropiés, vous rencontrerez des noms de criminels célèbres, d'infâmes auteurs ou héros de romans, ou encore de chevaux, de chiens, de bateaux, d'astres, d'oiseaux, que dis-je ? même de déesses ou d'idoles païennes. Si nous n'en citons pas toute une liste, c'est crainte de faire de la peine à ceux et à celles qui portent déjà ces noms ; car n'en doutez pas, c'est du plus baroque de ses noms qu'on appelle l'enfant dans la famille, si toutefois on ne lui donne pas un surnom qui rendra impossible de retrouver plus tard son acte de baptême.

D'où vient ce choix, parfois obstiné, de noms profanes ? De l'ignorance, pensons-nous, encore plus que de la vanité ; de l'irréflexion et de la légèreté plus que du manque de foi et de religion. On oublie que le prénom désigne le *chrétien*, qu'il est le *nom de baptême* ; que le prêtre doit le mêler, à plusieurs reprises, aux sacrées formules des cérémonies baptismales. Si on y pensait, ferait-on au Bon Dieu la grossièreté d'appeler du nom d'une idole, d'un scélérat ou d'un sale romancier ce cher petit enfant que sa divine Majesté daigne adopter pour son fils, incorporer à son Eglise, et enrichir de sa vie, de ses grâces et de son Saint-Esprit ? Evidemment non.

On oublie encore que les Saints, dont le nom nous a été imposé au saint Baptême, deviennent nos *patrons*, c'est-à-dire, nos protecteurs, nos modèles et nos guides. C'est ce que vit Anne Catherine Emmerick, sainte religieuse favorisée de visions dès sa naissance. Elle raconte qu'à son Baptême, son ange gardien, sainte Anne et sainte Catherine, ses patronnes, descendirent du ciel pour la prendre sous leur protection, et ne cessèrent jamais depuis de veiller sur elle. De même, dès que les lèvres du prêtre ont imposé au nouveau baptisé le nom d'un saint, ce saint est chargé par Dieu de garder ce nouveau chrétien, et de prier pour lui. Il est heureux et fier de cette mission. La formation d'un autre Jésus-Christ lui paraît bien digne de sa sollicitude. Mais, je vous le demande, sera-t-il aussi heureux, aussi fier d'entendre, après le sien, le nom d'un malfaiteur ou d'une déesse païenne, c'est-à-dire, d'un démon, et de voir ce nom accolé au sien dans les registres, et

peut-être préféré dans la famille ? Si l'enfant, comme cela se voit, ne reçoit aucun nom d'élus, ne semblera-t-il pas un étranger dans la grande famille catholique ?

Et qui peut dire de quels puissants secours se privent les parents qui délaissent les coutumes chrétiennes pour suivre la mode ou la vanité ! et de quels précieux stimulants ils négligent de s'armer pour la grande œuvre de l'éducation ! Au ciel, aucun saint n'a été invité à s'occuper de ce pauvre enfant dont le nom n'honore et ne prie aucun saint. Sur la terre, sa pauvre mère ne peut pas lui dire, quand il fait mal : « Ton patron ne ferait pas ainsi. » Elle ne peut pas ajouter : « Invoque tes saints patrons, » ou : « Nous allons lire la vie de ton saint patron. » Le pauvret n'a pas de saints patrons.

Qu'elle était bien plus sage cette pieuse mère qui donnait à ses enfants le nom du Saint dont on célébrait la fête, le jour de leur naissance ; et cette autre mère chrétienne qui choisissait pour patrons des siens les bienheureux qu'elle avait le plus admirés dans ses saintes lectures !

Ne craignez pas, chers parents, de manquer de noms de saints. Le prêtre qui baptise votre enfant en a plus de deux mille dans le Rituel qu'il tient en main ; et, dans ses autres livres, il en trouverait assez pour donner un nom différent à tous les fidèles du Canada et des États-Unis. Donc bannissons tous ces noms « étrangers à nos traditions catholiques » ou à notre langue nationale. Faisons-nous une loi inviolable d'imposer aux enfants des *noms de saints* et les Saints se feront un devoir sacré de les *patronner*. Comme les patrons, chez les Romains, défendaient et protégeaient les clients dont ils recevaient les hommages chaque matin, ainsi nos célestes patrons, tranquilles sur leur propre sort, n'usent de leur crédit auprès du Seigneur que pour nous préserver de tout malheur, et nous défendre contre les innombrables ennemis de notre âme. De même encore que les patrons, au Moyen-Âge, mettaient leur gloire à former leurs apprentis au métier, de même les élus se font un honneur de nous apprendre le céleste métier de la sainteté, et ils n'ont pas de joie plus vive que celle de nous voir faire, sous leur direction, ce *chef-d'œuvre* qu'on appelle un *Saint*.

Hommage Solennel

A JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR



NOUS avons mis sous les yeux de nos lecteurs le bref pontifical approuvant et bénissant le projet de clore le dix-neuvième siècle et d'inaugurer le vingtième par un solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur. Nous avons également reproduit la magnifique lettre par laquelle le Cardinal Jacobini, président du *Comité international* établi à Rome, à l'effet d'organiser les fêtes séculaires, invite les évêques du monde entier à lui prêter leur concours, et à contribuer à la splendeur de ces fêtes « soit par des actes éclatants de religion et d'expiation, soit par les livres que nos savants feront paraître, soit par les exhortations assidues des meilleures publications périodiques, soit enfin par quelque témoignage public d'attachement au Pontife romain. »

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici quelques articles du programme émis par ce *Comité international*, et en rapportant quelques-unes des belles manifestations de foi et d'amour qui se préparent ou s'accomplissent déjà çà et là dans le monde catholique.

I. Programme. — « Un comité international est formé pour rendre un solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur, et à son auguste Vicaire, au moment où s'achèvera le présent siècle, et où commencera le prochain. Ce comité invite tous les catholiques de la terre à s'unir, d'un seul cœur et d'une seule âme, afin que cette grande manifestation de foi, d'amour et d'expiation, puisse servir d'exemple aux générations futures.

Pour préparer et accomplir ce grand acte, il propose les moyens suivants :

1. *Offrande au Souverain Pontife.* — Recueillir une offrande qui sera déposée aux pieds du Souverain Pontife, à l'issue de l'année séculaire.

2. *Retraites et Missions.* — Il faut que tous concourent à

l'envie au dessein de raviver la foi, et, par là, à la restauration chrétienne de la société. Pour cela, le comité exprime le vœu que, durant ces deux ans, on organise des exercices spirituels et des missions, avec un extraordinaire concours de peuple.

3. *Pèlerinages à Rome.* — Tous à Rome! Voilà l'appel que le comité répète à tous les catholiques. Tous à chanter, sur la tombe de saint Pierre, l'hymne de la reconnaissance à Jésus-Christ; tous à se consacrer, eux-mêmes et le vingtième siècle, à son Cœur divin; tous à protester de leur amour et de leur dévouement envers l'Eglise et envers le Pontife romain.

4. *Cérémonies et fêtes.* — Le comité propose de plus ce qui suit :

En mémoire des grandes missions et des cérémonies extraordinaires de pénitence, qu'on élève des croix commémoratives, avec cette inscription: *Anno 1900 (ou 1901,) Jesus Christus Deus homo vivit, regnat, imperat.*

Que la fin du siècle soit, à Rome, accompagnée de grandes et solennelles cérémonies d'expiation et d'actions de grâces.

La nuit qui réunira les deux siècles, illumination générale dans les villes et les campagnes de tout le monde catholique.

Que cette même nuit, le plus grand nombre des catholiques veillent dans la prière. Ce sera comme le dernier cri de réparation du siècle qui meurt, et la première invocation à Dieu du siècle qui naît.

Que tous les fidèles s'unissent en esprit à la première messe célébrée par le Pape dans le nouveau siècle. Que lui-même, ce jour-là, élève vers le ciel le sang de Jésus-Christ dans un calice d'or offert par les prêtres et les fidèles, en signe de la parfaite union de tous les catholiques avec leur suprême Pasteur.

5. *Aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.* — Le 6 janvier 1901, fête de l'Epiphanie, les catholiques de toute la terre, unis au comité international qui les représente tous, déposeront aux pieds du Saint Père l'obole de leur amour filial. —

De son côté, on a pu le remarquer, le Cardinal Jacobini exhorte à donner à ces fêtes religieuses la plus grande publicité dans les journaux et revues, à préparer de grandes œuvres historiques et des brochures populaires destinées à rappeler

les bienfaits que l'Eglise n'a cessé de prodiguer aux hommes de notre siècle et de tous les siècles.

II. Manifestations. — Au Canada, on écrit actuellement l'intéressante histoire religieuse du diocèse de Montréal.

Des congrès catholiques, scientifiques ou pieux, sont projetés en France, en Italie et en quelques autres pays.

Milan construit une magnifique église au Saint Sacrement, témoignage d'expiation et d'amour à Jésus-Christ vivant au milieu des hommes sous les voiles eucharistiques.

Au mois de juin dernier, le pieux empereur d'Autriche, François-Joseph, consacrait solennellement son empire au Sacré-Cœur.

Non moins belle est la conduite du Congrès qui vient de se tenir dans la République de la Colombie, Amérique du Sud.

Les membres de ce Congrès ont décrété avant de se séparer, l'érection d'un monument à Jésus-Christ, dans les termes suivants :

« *Art 1^{er}.* — La République de la Colombie, à la fin du siècle dans lequel commença sa vie de nation libre et souveraine, accomplit le devoir de reconnaître, d'une manière catégorique, l'autorité divine sociale de Jésus-Christ, et de le remercier de tous les bienfaits qu'elle a reçus de lui ; elle le fait par la présente loi.

Art. 2 - Comme témoignage de cette reconnaissance, comme symbole de la gratitude nationale et pour perpétuer la mémoire de cet acte du Congrès, par lequel se manifeste le sentiment le plus fort et le plus profond des peuples de la Colombie, il sera élevé un monument qui, après accord pris avec l'autorité ecclésiastique, sera érigé dans la cathédrale de Bogota.

Art. 3. — Une copie de la présente loi sera présentée à Son Eminence le Délégue Apostolique, et une autre sera envoyée à S. S. Le Pape Léon XIII, par l'entremise de M. le Ministre de la République près le Vatican, comme gage d'adhésion des Colombiens au Vicaire de Jésus-Christ. »

Voilà certes un bel exemple donné aux nations catholiques.

Le président du *Comité d'action Catholique* de Naples, a élaboré le projet de faire élever au divin Rédempteur une statue sur le sommet du Vésuve. Plusieurs croix commémoratives de l'année séculaire seront aussi plantées sur la cîme des Alpes.

Le 20 avril prochain, s'embarquera de Marseille pour Jérusalem et la Terre-Sainte le 20^{ième} pèlerinage dit de pénitence.

Les pèlerinages extraordinaires s'organisent en grand nombre. Rome est forcée d'assigner un temps déterminé aux pèlerins des diverses nations, pour éviter la trop grande affluence, dans ses murs, des fidèles avides de jouir de l'insigne faveur du jubilé.

Enfin voilà qu'en France, un comité, composé des hommes, les plus marquants, entreprend, pendant l'exposition de Paris, d'appeler au Sanctuaire du Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial les catholiques de toutes les nations. Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici l'admirable lettre d'adhésion du grand poète François Coppée, au R. P. Coubé, S. J., qui le premier a exposé le grandiose projet :

« C'est une pensée d'or, c'est une pensée admirable et bénie que vous avez eue d'organiser, pour l'époque de l'Exposition de l'an prochain, un grand pèlerinage vers le cœur de Jésus, cette source toujours débordante de miséricorde et d'amour.

Au début du xx^e siècle, nos maîtres éphémères ne songent qu'à crier au monde entier : Amusez-vous ! Jouissez ! Quel contraste imposant, quelle solennelle antithèse, dans ce cœur de voix chrétiennes qui nous appelleront à la prière, et, pendant cette fête d'un jour, nous feront souvenir des choses éternelles !

Sans doute tous les peuples seront représentés à Paray-le-Monial : *Laudate Dominum omnes gentes*. Le ciel catholique est la seule patrie universelle. Cependant, je souhaiterais que pendant ce pèlerinage, une voix émue et puissante demandât à ces chrétiens de toutes les nations une pensée pieuse pour la France, et leur rappelât qu'elle, dans son histoire quinze fois séculaire, elle a souvent fait le geste même de Dieu.

Un drapeau comme le nôtre n'est humble que devant l'Éternel. Inclignons-le aux pieds du Christ, et qu'une nouvelle bénédiction tombe sur lui des mains clouées sur la croix.

LOUÉS SOIENT JÉSUS ET MARIE !

« Les fausses opinions ressemblent à la fausse monnaie, qui est frappée par des coquins et dépensée en suite par d'honnêtes gens qui la croient bonne. »

(J. DE MAISTRE.)

LE CARÊME SANCTIFIÉ

DE même que pendant le saint temps de l'Avent, la prière et la pénitence nous ont préparé à la belle fête de Noël, de même la prière et la pénitence doivent nous préparer à la glorieuse fête de Pâques. Les quarante jours de jeûne et d'abstinence que l'Eglise nous prescrit, depuis le mercredi des cendres jusqu'à la fête de Pâques, s'appellent le *carême*, ou plus exactement le saint temps du carême.

Toute l'année est sainte, cependant on dit la Semaine *sainte*, le saint temps de l'Avent, le saint temps du Carême, etc. à cause de la sainteté des mystères qui se sont accomplis en ces jours. Ces jours-là, ces temps-là demandent à être *sanctifiés*.

Comment, en particulier, peut-on sanctifier le saint temps du Carême ?

En entrant dans l'esprit de l'Eglise et en nous conformant à ses prescriptions spéciales. Le Souverain Pontife prescrit des lois pour l'Eglise universelle, et les Evêques pour leurs diocèses respectifs. Les principales obligations sont proclamées du haut de la chaire, et se réduisent aux différents points que voici :

Les fidèles doivent :

1° Observer fidèlement le jeûne du carême, que l'Eglise leur commande, afin de se disposer à retourner à Dieu et à trouver grâce auprès de lui, en faisant de dignes fruits de pénitence ;

2° Joindre au jeûne des aumônes, des prières et des bonnes œuvres ; et tout en affaiblissant le corps, fortifier l'esprit par la parole de Dieu, qu'ils doivent entendre souvent et méditer avec soin ;

3° Se rappeler que c'est agir contre la fin du jeûne que de s'abstenir *seulement* des viandes, et de se laisser aller aux jeux, aux plaisirs et aux divertissements du monde : de s'abandonner à la haine, aux inimitiés, à l'impureté et aux autres excès criminels puisque la fin du jeûne est de nous humilier, de mortifier nos passions, et de détruire en nous le péché ;

4° Entendre tous les jours la sainte messe, autant que leurs occupations le leur permettront ;

5° Faire une bonne confession et communion pascales ;

6° Enfin assister à la prière du soir qui se fait publiquement à l'église, deux ou trois fois par semaine, pendant le carême, et écouter les instructions ou les *Lectures pieuses* que Messieurs les Curés font à cette occasion

Ce dernier point mérite une remarque. Pendant le carême, c'est une excellente coutume, adoptée par plusieurs familles catholiques, de réciter le soir le chapelet, en commun, puis de faire une lecture dans un livre traitant de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cette coutume si'avantageuse et si louable devrait s'établir partout au Canada, et les familles trop éloignées de l'église paroissiale devraient faire ces exercices dans le sanctuaire du foyer domestique.

Que l'on choisisse à cette fin quelques pieux livres qui traitent des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tels que : « *La Passion de Jésus-Christ*, » par S. Alphonse de Liguori ; le « *Nouveau Testament* » ; ou encore : « *Le Carême sanctifié*, » qui est comme une mise en scène jour par jour du drame sanglant de la Passion ; qui explique les instruments de la Passion, les douleurs de la très sainte Vierge Marie, notre bonne Mère, ainsi que les cérémonies propres au saint temps du carême.

Ces lectures, faites avec foi et piété, nous aideront à entrer dans l'esprit de l'Eglise : en méditant sur les souffrances de notre divin Rédempteur, nous serons heureux de participer à ses humiliations et à sa douloureuse Passion, afin de participer à son triomphe et à sa félicité ; nous serons heureux de mourir avec le Christ, afin de ressusciter avec lui ; et, après le triste « Miséréré » du Carême, nous pourrons de grand cœur entonner le joyeux « Alleluia » de Pâques !

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

J'ai peur !

Mère, demandait un petit enfant, puisque rien ne se perd, où vont donc nos pensées et nos désirs ?

Ils vont dans la mémoire de Dieu, répondit la mère, et s'y gravent pour toujours.

Pour toujours ! . . . s'écria l'enfant en baissant la tête ; et, se serrant contre sa mère, il murmura tout bas : J'ai peur ! qui de nous n'aurait pas à pousser la même exclamation ?

LA NEIGE

C'ÉTAIT pendant l'hiver de 1897. Une caravane de missionnaires rédemptoristes, embarqués dans de légères carrioles et drapés dans d'épaisses fourrures, gravissaient joyeusement les hautes montagnes de Charlevoix. L'air était si frais et le ciel si limpide ! Le soleil, à notre droite, se levant radieux, empourprait l'horizon de ses feux naissants, pour s'élancer ensuite comme un géant dans sa glorieuse carrière. Là-bas, dans l'immense vallée, le majestueux St-Laurent roulait lentement ses flots argentés et, d'un ton solennel, redisait au Créateur son hymne de chaque jour. Devant nous, à perte de vue, s'échelonnaient fièrement les montagnes altières du Saguenay. Spectacle grandiose, féérique, unique au monde !

Mais je le dirai de suite, la colossale provision de neige dont l'hiver gratifie le Canada, voilà bien ce qui émerveille le hardi voyageur qui s'aventure dans nos vieilles forêts. Que de pensées sublimes viennent tour à tour enchanter l'âme d'un missionnaire durant ces poétiques voyages à travers la neige. En voici une qui nous a surtout frappés et que nous soumettons à la bienveillante attention du lecteur, savoir : La neige, c'est le symbole de cette grâce divine dont les missionnaires vont enrichir les cœurs des hommes. Vous allez en juger.

Et d'abord, d'où vient la neige ? Elle vient d'en haut ; elle se forme dans les régions aériennes ; le ciel est son lieu d'origine. Elle tombe doucement, sans tumulte. Qui a ordonné à la neige de descendre, sinon Dieu, dit le saint homme Job. Chacun de ces grains de neige est un bijou de joaillerie fine. Leur forme, très variée dans les détails, présente un caractère constant. C'est toujours une étoile à six rayons symétriques, mais ces rayons sont ornés de mille manières. Le dessin le plus parfait ne saurait reproduire l'éclat scintillant de ces aiguilles cristallines. — Et la grâce, qui lui ordonne de descendre sur la terre, si ce n'est Dieu ? Envoyée du ciel, elle s'insinue dans l'âme d'une manière ineffable, pour y produire les effets les plus merveilleux. C'est ce bijou céleste qui nous rend enfants de Dieu, nous permet de dire au Tout-Puissant : notre Père, qui êtes aux cieux, transforme notre âme en un temple superbe habité par les trois

adorables personnes de l'auguste Trinité, nous rend participants de la nature même de Dieu, et nous fait goûter ici-bas, les délices de l'amitié du Roi des rois. Mais n'anticipons pas.

Quelle impression font sur notre âme les premiers flocons de neige ? N'est-ce pas une impression de joie ? Tous leur souhaitent la bienvenue. C'est que la neige nous ramène ces délicieuses réunions de famille autour du foyer paternel où parents et enfants sont heureux de se voir, de s'entretenir et de s'aimer. Oui, ils sont bienvenus, et ils nous portent à la gaieté, ces gentils cristaux qui se balancent dans l'air, comme des plumes légères bercées par la brise. Il y a de la douceur et du charme dans cette dentelle si variée qui se suspend comme une floraison d'hiver aux branchettes noires de nos érables dépouillés. — Qui va maintenant nous dépeindre l'allégresse dont la grâce divine enivre l'âme du juste. Ecoutez le Seigneur : « Mes délices, dit-il, sont d'être avec les enfants des hommes, mon joug est suave, goûtez et voyez combien je suis doux. Personne n'est père comme moi. Si une mère peut oublier son enfant, moi, je ne vous oublierai jamais. Je vous aime comme la prunelle de mes yeux, je vous aime de cet amour que mon Père me porte à moi-même. »

D'ailleurs, l'histoire des saints proclame bien haut que tous ceux qui gardent la grâce de Dieu et s'entretiennent souvent avec l'auguste famille de la Sainte-Trinité, goûtent sans cesse les douceurs inénarrables d'un paradis anticipé, « *Gustate et videte !* »

Mais comment la couleur de la neige symbolise-t-elle la grâce sanctifiante et la justice chrétienne ? C'est que le blanc est la couleur figurative de l'innocence. Un vêtement blanc est donné à l'enfant nouvellement baptisé, comme emblème de sa pureté. L'heureuse fille qui se donne à Dieu après avoir jeté un regard de mépris sur les grossiers plaisirs du monde, reçoit le voile blanc, pour se souvenir que sa belle âme doit demeurer blanche comme la neige. Il est dit de la Vierge des Vierges, qu'elle est plus blanche que la neige, *nive candidior*.

En couvrant toute la surface de la terre la neige cache ce qui peut s'y trouver de laid, de hideux, elle dissimule les aspérités, elle comble les vides, elle efface toutes les imperfections.

Comme elle nous donne une juste idée de la grâce qui absorbe toutes nos misères, et enlève toutes nos fautes! Quand vos iniquités, dit le Seigneur, vous auraient rendus rouges comme la pourpre, vous pouvez encore devenir blancs comme la neige. Vous abaisserez un regard sur moi, s'écrie le Prophète, *et super nivem dealbabor*, et mon âme coupable sera plus blanche que la neige.

Il est constaté aussi que la neige conserve tout ce qu'elle abrite sous les plis de son manteau. Elle préserve les plantes, les germes, les semences, les sucres de nos arbres. Elle les protège efficacement contre la gelée meurtrière et les rigueurs de l'aquilon. La grâce divine nous rend le même service. Que deviendrait notre vertu si la grâce actuelle ne l'alimentait, ne la préservait? Il nous faut un bouclier pour protéger notre foi et nos mœurs. C'est la grâce de Dieu fidèlement reçue qui abrite ces précieux trésors. S'il suffit de ces petits flocons de neige pour réduire à l'immobilité les plus puissantes locomotives, mettre les trains en détresse, et suspendre toute circulation, la grâce de Dieu nous suffira pour désarmer les puissances de l'enfer. Je puis tout, disait l'Apôtre, je puis tout, en Celui qui me fortifie, *omnia possum*.

De sa nature, la neige est bien fragile, puisqu'un instant de chaleur la dissout; mais le froid peut la durcir; la gelée la rend solide et résistante. Bien frêle aussi et bien délicate est la grâce sanctifiante. Elle disparaît au premier feu du péché mortel et l'âme infortunée tombe honteusement sous les fers du démon. Mais n'y a-t-il pas moyen d'affermir notre vertu et d'assurer la bienheureuse possession de la grâce? Oui, c'est de nous mortifier, de durcir notre chair par le froid de la pénitence chrétienne, de réprimer les folles ardeurs de notre nature, de ne jamais nous chauffer aux feux infernaux des mauvaises compagnies et surtout de plonger très-souvent notre âme dans les eaux purifiantes de la pénitence sacramentelle.

Chers lecteurs, nous vivons dans un monde corrompu et corrompueur. Ah! profitons des salutaires leçons que la neige nous donne! Après avoir été ici-bas un objet d'admiration pour les anges du ciel, nous serons éternellement revêtus, comme Jésus sur le Thabor, d'habillements aussi blancs que la neige.

Bulletin de l'Archiconfrérie

I. Affiliation. — L'année 1900 s'annonce prospère pour l'Archiconfrérie de Sainte-Anne. Le 1^{er} janvier, ont été affiliées trois nouvelles Confréries de « Dames de Sainte-Anne. »

1° Celle de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, à Montréal, par les soins du Rvd F. Kavanagh, curé de la paroisse.

2° Celle de la paroisse de Saint-Jacques, à Montréal, par les soins du Rvd S. R. Tranchemontagne, P. SS., directeur de l'Association.

3° Celle de la paroisse de Saint-Ainé de Shipton, diocèse de Sherbrooke, par les soins du Rvd Ant. Lebel, curé de la paroisse.

II. Liste des paroisses ou Confréries affiliées à l'Archiconfrérie de Sainte-Anne de Beaupré, depuis son érection à la date du 26 avril 1887.

PAROISSES	COMTÉS	DATES
1 Château-Richer	Montmorency	Avril, 1888
2 Ange-Gardien	"	" "
3 St-Onésime	Kamouraska	" "
4 St-Pacôme	"	" "
5 St Paul	Montmagny	" "
6 St-Narcisse	Lotbinière	" "
7 St-Jean Deschailions	"	" "
8 St Egide	"	" "
9 St-Ferdinand	"	" "
10 St-Bernard	Dorchester	" "
11 Ste-Hénédine	"	" "
12 Cap-Santé	Portneuf	" "
13 St-Roch	Québec	" "
14 Charlesbourg	"	" "
15 Ste-Anne	Montréal	" "
16 St-Romuald	Lévis	" "
17 Notre-Dame	"	Mai "
18 St-Joseph	"	" "
19 St-Nicolas	"	" "
20 St-Victor de Tring	Beauce	" "
21 St-Honoré de Shenley	"	" "

(A suivre)

* * * Faveurs Signalées * * *

GUÉRISON DE Melle MARIE CÔTÉ, INSTITUTRICE

JE soussigné, curé de Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte, atteste volontiers les faits suivants. — Melle Marie Côté, Institutrice de cette paroisse, a souffert d'une maladie grave et très douloureuse, depuis le commencement de mai de cette année ; et depuis cette date à venir jusqu'au 21 juin, elle n'a pu faire qu'environ deux semaines de classe, et cela par ce que le médecin et moi-même qualifions d'excès de zèle, car il n'y avait pas d'amélioration sensible dans son état durant ce temps. Nous lui représentions même que par ces efforts exagérés à lutter contre le mal, elle compromettait sérieusement des chances de rétablissement pour l'avenir. J'ai avancé de huit jours l'examen de l'école dirigée par Melle Côté, afin de lui ôter la tentation de prolonger un pareil effort.

Durant tout ce temps à venir jus qu'au 24 juillet dernier, j'ai visité Melle Côté presque tous les jours et l'ai toujours trouvée très faible et presque toujours très souffrante, se plaignant surtout d'atroces douleurs dans la région des reins. En même temps, elle souffrait — et cela depuis longtemps — d'une dyspepsie invétérée qui ne lui permettait presque pas l'usage d'aliments solides.

La demeure de la patiente est à environ un arpent de l'école et de l'église. Elle ne pouvait même pas faire à pied le trajet pour s'y rendre.

Il m'a semblé que dans le dernier mois, c'est-à-dire depuis le 21 juin au 24 juillet, il y avait eu aggravation de l'état de la malade. A cette dernière date, de l'avis du médecin, elle se décidait à se faire transporter à Québec pour aller consulter les médecins spécialistes sur la nécessité et l'utilité d'une opération chirurgicale, que le médecin local considérait comme la seule ressource pour amener un changement dans son état.

Elle avait différé son départ jusqu'à cette date du 24 juillet, parce que, me disait-elle, elle voulait, quoi qu'il advint, se transporter à Sainte-Anne de Beupré pour la fête de la Bonne sainte Anne. Elle

est partie en effet le dimanche matin, 24 juillet, pour Québec, en compagnie d'une de ses sœurs qui devait lui donner les soins que son état requérait durant le voyage.

Quelques jours après, je recevais de cette sœur un mot daté de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 27 juillet, m'annonçant que le médecin consulté avait décidé qu'une opération était nécessaire, que sans cela la malade resterait toujours un peu souffrante et incapable de travailler. Elle ajoutait : « le coup est terrible pour la pauvre enfant. »

A ce moment, on avait fait un premier pèlerinage à Sainte-Anne, où l'on avait passé la journée de la veille. La Bonne sainte Anne ne nous a pas exaucées, écrivait la sœur de la malade. Par la correspondance échangée entre les pèlerines et leur famille, j'apprenais les jours suivants que la malade avait une extrême répugnance à se soumettre à l'opération jugée nécessaire, et je lui faisais transmettre les plus vives exhortations pour qu'elle s'y décidât, ne voyant pour elle aucune autre chance naturelle de rétablissement.

Les choses en étaient là et je m'attendais à recevoir d'un jour à l'autre la nouvelle de la décision finale de la malade; (et j'étais intérieurement convaincu qu'elle se résoudrait à l'opération conseillée,) lorsque entrant à la sacristie, le matin du 2 (ou du 3) août courant, je vois venir à ma rencontre, leste et souriante, celle que je croyais être à ce moment étendue sur un lit d'hôpital. J'en croyais à peine mes yeux, tandis qu'elle paraissait s'amuser beaucoup de mon étonnement. « Vous êtes guérie ? » lui dis-je, soupçonnant dans ce changement merveilleux l'intervention de sainte Anne, à qui elle avait une si grande dévotion. « Oui, je suis guérie et bien guérie, » me répondit-elle; et elle me raconta les circonstances de sa guérison à Sainte-Anne de Beaupré. Il y a de cela une dizaine de jours et la santé de Melle Côté me paraît parfaite, incomparablement meilleure qu'elle n'a été depuis trois ans que je la connais. La guérison, jusqu'à présent, paraît absolue, radicale. En tout cas ce changement si prompt et si extraordinaire est tout à fait merveilleux et je n'hésite pas, pour ma part, à y voir une faveur signalée de la bonne sainte Anne envers une de ses dévotes clientes.

C. A. CARBONNEAU, Ptre.

SAINTE ANNE EXAUCÉ LA PRIÈRE D'UNE ENFANT
POUR SA MÈRE

Saint-Cœur de Marie. — Au mois de mai dernier, ma mère tomba malade. En moins d'une heure le mal augmenta tellement que nous désespérions de la sauver. Bien jeunes encore nous étions lorsque le bon Dieu nous ôta notre père ; à présent, il nous demandait notre mère. Désespérée, j'eus la pensée de recourir à celle que l'on n'invoque jamais en vain : J'obéis à cette inspiration, et je promis à sainte Anne et au bon saint Antoine, s'ils daignaient sauver notre mère, de le faire connaître à tous par la voie des *Annales*. Le soulagement fut instantané. Je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir m'acquitter de ma promesse.

Grande reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs autres faveurs qu'elle m'a obtenues.

Rose Anna Vachon.



OPÉRATION ÉVITÉE

Holyoke, Mass, 16 janvier 1899. — En juillet dernier, je tombai gravement malade. D'après l'avis de deux médecins, je dus partir pour l'Hôpital, afin de subir une opération ; mais j'étais tellement faible que j'avais peu d'espoir de pouvoir supporter cette opération si dangereuse. Avant mon départ, je reçus les sacrements de l'Eglise, convaincue que je n'en reviendrais pas, à moins d'un miracle de la Bonne sainte Anne, que j'invoquais avec beaucoup de confiance.

Je fis donc une neuvaine à sainte Anne et à Saint Antoine, promettant, si je guérissais, de faire publier ma guérison dans les *Annales*. J'attendais avec confiance le jour où je devais être opérée, tout en suppliant sainte Anne de me guérir. Dans les trois derniers jours qui ont précédé le moment fixé pour l'opération, la tumeur disparut complètement, à la grande surprise des médecins. J'attribue ma guérison à sainte Anne. Qu'elle me continue toujours sa maternelle protection en toute chose !

Mille remerciements à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine.

Une abonnée Dame Gustave Pelletier.



ACTIONS DE GRACES

CANADA

Septembre, 1899.

Québec. — Sainte Anne m'a guéri mon mal de jambe à l'occasion d'un pèlerinage que j'ai fait à son Sanctuaire. » Mde Judith Fortier, abonnée. — « J'étais depuis un an et demi sans place permanente et j'étais le soutien de ma mère. J'ai prié sainte Anne et lui ai promis de faire un pèlerinage, si j'avais une position, et de publier la faveur dans les *Annales*. J'ai obtenu une bonne position et je m'empresse de remplir ma promesse. » Un abonné. — Reconnaissance à sainte Anne pour deux guérisons obtenues après un simple vœu en son honneur et promesse de faire publier dans les *Annales*. Pardon, ô Bonne sainte Anne, de ma négligence à accomplir mes promesses ! » Mde T. Demers. — HOTEL-DIEU : « Trois grâces-obtenues par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » P. M. E. — Actions de grâces pour deux guérisons. » Off. 50 cts. J. E. B. — « Merci à la Bonne sainte Anne d'avoir guéri mon enfant, après avoir promis une messe en son honneur. » A. L. — SAINT-ROCH : « Mon mari s'est converti et a renoncé à la boisson. A la fin de la Retraite, le Rvd Père prédicateur nous a donné une prière au Sacré-Cœur de Jésus : il n'y avait que trois semaines que je la récitais, quand mon mari a abandonné la boisson, avec un véritable dégoût, sans en avoir pris une goutte depuis ce temps-là. J'avais promis à la Bonne sainte Anne de publier cette faveur dans ses *Annales*. » Une abonnée. — SAINT-SAUVEUR : « Une grâce obtenue par saint Antoine de Padoue avec promesse de la publier dans les *Annales*. » Vve Léon Lecomte. — « Remerciements à Ste Anne et St Antoine pour la guérison d'une maladie grave, avec promesse de publier dans les *Annales*. » Un Tertiaire. — « Remerciements à sainte Anne pour guérison obtenue, après la promesse de faire publier dans les *Annales*. » G. A. L. — « Merci, sainte Anne, pour ma guérison. » Off. 15 cts. H. P.

St-Barnabé : « Quant à ma surdité, j'entends mieux qu'auparavant ; priez toujours sainte Anne qu'elle achève son ouvrage. » Mme Vve Lessard. — « J'ai été gravement malade : il me prenait des oppressions si fortes que j'étouffais. J'étais des nuits entières à tousser sans pouvoir dormir. Aujourd'hui je reconnais devoir ma guérison à la Bonne sainte Anne. J'ai promis de faire publier ma guérison dans les *Annales*. » Alb. Ferron.

Richmond : « Je remercie sainte Anne d'avoir guéri mon bras et ma jambe. » A. L.

Rivière du Loup : « Actions de grâces à Ste Anne pour ma guérison. » Off. 25 cts. Abonnée.

Rogersville : « L'automne dernier la fièvre m'avait réduite à une faiblesse extrême ; deux de mes enfants étaient également malades : la Bonne sainte Anne nous a rendu la santé. Gloire à Dieu, gloire à sainte Anne ! » Off. 20 cts. Dame F. B. — « Sainte Anne m'a sauvé la vie. » Off. 10 cts. Dame A. C.

Sacré-Cœur de Marie : « Mon petit garçon âgé de sept ans, pleurait jour et nuit, depuis sa naissance. Il est changé depuis que j'ai promis d'inscrire sa guérison dans les *Annales*. » Dame M. Jacques.

Sault-Roxton : « Il y a quatre semaines, je demandai une faveur à la Bonne

sainte Anne pour un enfant nouveau-né. La grande Sainte a exaucé ma demande. »
Mde L. Racicot.

Sherbrooke : « Actions de grâces pour une guérison obtenue. » Une abonnée.

Sillery : « Reconnaissance pour la conversion de mon garçon et pour bien d'autres grâces. » Mde P. B. — « Remerciements pour ma guérison. » M. E. Morisset.

Somerset : « Je tombai sur une vis qui me rentra dans le genou, un peu au-dessus de la rotule. Au bout de quelques jours, j'avais la jambe raide et ne pouvais me tenir debout sans crier, à cause de la douleur aiguë que je ressentais. On me transporta à l'Hôtel-Dieu de Québec pour subir une opération. On me renvoya ensuite au Séminaire où la plaie se ferma tranquillement, mais il restait encore quelques points non fermés. Je promis de publier dans les *Annales*, si je guérissais. Mais j'ai toujours retardé. Aujourd'hui je veux accomplir ma promesse. Mille remerciements à sainte Anne. » Arthur Maheu, étudiant.

Sorel : « Une abonnée ayant obtenu une grâce par l'intercession de la Bonne sainte Anne, la remercie par la voie des *Annales*. » A. M. — « Un morceau de rouille s'était planté dans le noir de mon œil ; le médecin ne pouvait l'en extraire. Le morceau a disparu, après la promesse de publication dans les *Annales*. Bonne sainte Anne, mille fois merci ! » L. E. L. abonnée.

Stanford : « Une personne remercie sainte Anne et St Antoine de Padoue pour deux grâces obtenues. » Dame J. A.

Upper Bouctouche, N. B. : « Merci, ô Bonne sainte Anne, pour une faveur spirituelle ; J'ai la ferme espérance d'obtenir aussi une autre faveur que j'avais, par écrit, mise à vos pieds. » Une abonnée.

Vaudreuil : « En appliquant de l'eau de sainte Anne sur la partie malade de mon bébé, il a cessé de se plaindre ; ses souffrances étaient apaisées. » Mde J. V.

Verner, Ont. : « Malade, je promis d'entrer dans la Confrérie de sainte Anne, si je guérissais ; j'y ai été reçue. Je me porte parfaitement bien aujourd'hui. » Une abonnée

Village Lauzon : « Situation obtenue après promesse de publication. » Un abonné.

Île-Marie : « Mon enfant se mourait du croup ; Je le recommandai à sainte Anne, et il est parfaitement rétabli. » Off. 1.00. Dame A. G. — « Mille remerciements pour plusieurs faveurs temporelles et spirituelles obtenues. » Mde B. T

Waterloo : « L'an dernier lors d'un pèlerinage à sainte-Anne de Beaupré, je promis de publier ma guérison, si je l'obtenais. Sainte Anne m'ayant guérie, je m'empresse d'accomplir ma promesse. Elle m'a aussi obtenu une situation. » S. B. V.

Whitefish, Ont. : « Ayant prié pour la guérison de mon mari, sainte Anne lui a obtenu la grâce d'une sainte mort. » M.-L. T.

Wotton : « Je viens remercier sainte Anne pour la guérison d'une maladie très grave. » Un dévoué serviteur de Ste Anne.

Yamachiche : « Deux grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne et de St Antoine. » Une abonnée.

St-Alexandre : « Mon petit garçon âgé de cinq ans souffrait d'un mal inconnu ; après une neuvaine à sainte Anne et promesse de publication, je constatai qu'il était parfaitement guéri. Trois autres guérisons obtenues. Off. 25 cts. » Mde E. Bouchard.

St-Alphonse de Thetford : « Remerciements à la sainte Vierge, à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine pour une grâce obtenue. »

St-Alphonse de Manitoba : « Sainte Anne m'a guérie d'une maladie grave; elle a aussi accordé à ma mère plusieurs faveurs. » Délia, Dupuis.

St-Ambroise : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour une grande faveur obtenue après plusieurs neuvaines et promesse de publication. » Off. 25 cts. M. L. P. — « Je me reconnais redevable à sainte Anne de deux guérisons; puisse-t-elle me continuer sa protection! » Une abonnée.

Ste-Anne de Beaupré : « Remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour grâce obtenue. » Une abonnée. — « Après une longue maladie, je promis à la Bonne sainte Anne, si je guérissais, de le faire connaître à tous par les *Annales*. Aujourd'hui je suis rétablie. » Mde T. T.

Ste-Anne de la Pérade : « J'avais une propriété à vendre; j'ai demandé à sainte Anne et à saint Joseph de m'accorder une vente favorable; j'ai été exaucé au moment où je m'y attendais le moins. Merci à ces grands Saints que je prie aussi de me consoler dans une épreuve que je subis actuellement. » Une abonnée.

Ste-Anne de la Pocatière : « Mille remerciements à sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues après promesse de publication. » Dame L. P.

St-Basile : « Remerciements pour la guérison de ma jambe. » Mde E. La-tulipe.

St-Boniface : « J'ai promis de faire publier dans les *Annales* de la Bonne sainte Anne, une faveur signalée obtenue par l'intercession du bon saint Antoine de l'adoué. » Off. 50 cts. M. L. Z. M.

St-Boniface de Shawenegan : « J'attribue à l'intervention de la Bonne sainte Anne l'heureux succès de l'opération si dangereuse d'un cancer. » Une abonnée.

St-Cajetan d'Armagh : « Pendant de longues années j'ai souffert de grandes douleurs à la jambe gauche; aucun remède n'y faisait: le médecin avait déclaré nécessaire l'amputation: J'ai eu recours à sainte Anne, et elle m'a guéri. J'avais promis de publier cette guérison obtenue il y a déjà plusieurs années. » Onésime Brochu.

St-Casimir de Ripon : « Amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour faveurs obtenues, après la promesse de publication dans les *Annales*. Je recommande à cette bonne mère pour obtenir une nouvelle faveur. » Dame A. S.

St-Charles, Lachenaie : « Faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne et de... » Une abonnée.

Ste-Claire : « Merci, ô Bonne sainte Anne, de m'avoir guéri. Je le publie suivant ma promesse. » O. Boulanger.

St-Clément : « Atteint d'une maladie grave, sainte Anne m'a beaucoup soulagé. Qu'elle daigne compléter ma guérison. » Off. 25 cts. Abonné.

St-Damase : « Mille remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour deux faveurs obtenues. » Une abonnée. — Une jeune fille remercie sainte Anne de sa guérison.

St-Denis de Kamouraska : « Actions de grâces à sainte Anne pour faveurs reçues. » Off. \$ 1.00. A. L.

St-Edouard de Lotbinière : « Remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour plusieurs faveurs accordées, » Off. \$1.00. Une abonnée. — « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs reçues. » Off. 25 cts. Une abonnée.

Ste-Famille : « L'automne dernier, ma mère fut atteinte d'une maladie très grave ; dans mon inquiétude, je promis à la Bonne sainte Anne que si elle la ramenait à la santé, je ferais publier sa guérison dans les *Annales*. Selon ma demande, maman fut guérie. Gloire et reconnaissance à la Bonne sainte Anne ! Je dois aussi mes remerciements à cette bonne mère pour m'avoir accordé la santé que j'avais perdue à la suite de longues études. » Off. 25 cts. C. A. L.

St-Frédéric, Beauce : « Ma fille, âgée de 14 ans, a failli perdre un œil par suite d'un accident. Je m'adressai à sainte Anne avec promesse de publication dans les *Annales*. J'ai été parfaitement exaucée. » Dame H. Labbé.

St-François de Lambton : « Sainte Anne m'a guérie de la dyspepsie. Deux médecins n'avaient pu rien faire. » C. C.

St-Félicien : « Remerciements à la Bonne sainte Anne pour m'avoir guérie de la consommation. » Mde L. Beaudoin.

St-Etienne de Lauzon : « Actions de grâces pour une faveur obtenue par une de mes paroissiennes. » Off. 5 cts. A Rouleau, curé.

St-Gédéon : « Un enfant tombant souvent d'épilepsie a été guéri après promesse d'une grand'messe à sainte Anne et de la publication du fait dans les *Annales*. » Jos. Paradis, curé.

St-Germain de Batiscan : « Gloire, honneur et reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour faveur obtenue après la promesse faite de publier dans les *Annales*. » M. J. Abonnée.

St-Germain de Grantham : « J'ai été guérie d'un mal d'yeux sérieux, après la promesse et l'accomplissement d'un pèlerinage à la Bonne sainte Anne. » Une abonnée.

St-Germain de Kamouraska : « Une dame souffrait d'une maladie sérieuse ; le médecin l'obligeait d'aller à l'hôpital ; impossible de quitter sa petite famille. Elle a eu recours à sainte Anne, et aujourd'hui elle est parfaitement guérie. » Mille actions de grâces. » Off. 50 cts. F. B. Pre.

St-Grégoire : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour une faveur obtenue. Je lui demande, pour ma famille, protection, et pour moi santé et courage. » Off. 25 cts. Une abonnée.

St-Honoré de Shenley : « Sainte Anne m'a guéri d'un violent mal de gorge, après promesse d'un pèlerinage et de publication dans ses *Annales*. » M. F.

Ste-Hélène : « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. » Une abonnée.

St-Isidore : « Deux abonnées remercient sainte Anne pour leur guérison, et demandent d'autres faveurs. » Off. 25 cts.

St-Jacques : « Un petit enfant avait avalé une épingle et l'avait gardée pendant onze jours. En le recommandant à la Bonne sainte Anne, il la rendit à l'instant même. »

St-Jean, I. O. : « Un père de famille a été guéri d'un violent mal de tête, après une neuvaine faite en l'honneur de sainte Anne et du B. Gérard Majella. » Une abonnée.

St-Joseph de Lévis : « Un jeune homme menacé de perdre la raison, s'est trouvé rétabli après la promesse de faire publier sa guérison à la gloire de la Bonne sainte Anne. — Merci à sainte Anne pour deux guérisons. » Off. 25 cts.

Ste-Julie de Somerset : « Sainte Anne m'a aidé dans une affaire difficile. » Une abonnée. — « Ayant reçu plusieurs grâces par l'entremise de la Bonne sainte

Anne, je tiens à lui témoigner ma reconnaissance par la voix des *Annales*. » Off. 10 cts. Dame J. B. O. L.

St. J... M... : « Je souffrais d'un violent mal de gorge ; ayant essayé toutes sortes de remèdes en vain, je résolus de m'adresser à la bonne mère des affligés. Deux jours après j'étais complètement guéri. » A. N. Bell.

St-Lambert de Lévis : « Je désire remercier la Bonne sainte Anne par la voie des *Annales* pour plusieurs grâces obtenues. » Off. 10 cts. Mde J. Nadeau.

St-Laurent, I. O. : « La Bonne sainte Anne m'a rendu possible un pèlerinage à son Sanctuaire et m'a guérie d'une maladie qui durait depuis plusieurs années. » Off. 20 cts. B. Plante.

St-Lazare : « Remerciements à sainte Anne pour ma guérison et plusieurs autres faveurs. » Off. 25 cts. Dame Th. L.

St-Léon le Grand : « Sainte Anne m'a conservé la vie et rendu la santé. Merci ! » Dame Ed. A.

St-Louis de Gonzague : « Merci à la Bonne sainte Anne pour la guérison d'une personne consacrée à Dieu, après neuvaine et promesse de publication. » Off. 25 cts. M. L.

Ste-Louise de l'Islet : « Mon enfant, âgé de six ans, était né avec des plaies aux pieds ; remèdes inutiles. J'ai mis ma confiance en sainte Anne, et lui ai promis un pèlerinage avec l'enfant si elle le guérissait. Au bout d'un mois et demi mon Emilien était parfaitement guéri. » Dame L. M.

St-Mâlo : « Trois fois à sainte Anne j'ai eu recours, trois fois elle m'a accordé son secours. » Eugénie Gagnon.

St-Michel de Bellechasse : « Actions de grâces à la Bonne sainte Anne qui m'a fait trouver un médecin assez habile pour me guérir du catarrhe intestinal dont je souffrais depuis 13 ans. » A. E. Bourassa, Pire.

St-Ours : « Reconnaissance à sainte Anne pour guérison d'un mal d'yeux. » H. A.

St-Paul de Chester : « Grand merci à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. » Dame J. St-Cyr.

St-Paul de Montmagny : « Actions de grâces pour la guérison d'un mal de pied, et plusieurs autres faveurs. » Delle C. B.

St-Pascal : « Je remercie sainte Anne de ma guérison. » Delle A. Bouchard.

Ste-Perpétue : « J'ai obtenu un grand soulagement dans une maladie qui me faisait souffrir depuis plusieurs mois. J'ai obtenu cette faveur à l'occasion d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. » Off. \$1.00. Dame C. Côté.

St-Pie de Bagot : « Faveurs obtenues après promesse de publication dans les *Annales*. » Une abonnée.

St-Pierre, pointe aux Esquimaux : « Je souffrais depuis 18 mois, d'un mal très grave à la main ; le médecin avait déclaré l'amputation nécessaire. Sainte Anne m'a guéri après une neuvaine avec promesse de publication. » Wilfrid Picard.

St-Raymond : « Remerciements à sainte Anne pour une guérison. » Une abonnée. — « J'ai été bien malade et sainte Anne m'a guéri. » C. Marsan. — « Mon mari à été guéri à la suite d'un pèlerinage entrepris contre la volonté du médecin. » Off. 25 cts. Mde Ant. Allain.

St-Rémi de Tingwick : « La Bonne sainte Anne m'a assistée dans un moment critique. » Dame D. C.

St-Roch de Québec : « Sainte Anne m'a obtenu trois grandes faveurs. » D. G. — « Guérison obtenue après promesse d'un pèlerinage. » Une abonnée. — « Actions

de grâces pour deux faveurs obtenues ; j'ose en solliciter trois autres. » E. C.

St-Romuald : « Sainte Anne m'a guéri après avoir été trois mois entre la vie et la mort. Elle a aussi guéri ma sœur d'une maladie grave. Donc reconnaissance. » Off. 25 cts. Dame G. St-Hilaire. — « Reconnaissance à sainte Anne pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier dans les *Annales*. » A. M. Bélanger.

St-Sarveur : « J'avais une infirmité depuis 10. mois ; après avoir consulté en vain plusieurs médecins, je promis de faire un pèlerinage à Sainte-Anne et de quêter l'argent nécessaire à cette fin. A l'instant même, je me suis trouvée guérie, sans retour de la maladie. » Mde Jules Gagné.

St-Simon : « Sainte Anne m'a guéri d'une maladie qui me retenait au lit depuis trois mois. » M. B. — « Sainte Anne m'a guérie. » Off. 20 cts. A. R. L.

St-Tite des Caps : « Actions de grâces pour la guérison de ma femme. » J. Simard.

St-Thomas de Montmagny : « Ma fille était atteinte de la danse de St-Guy ; des promesses faites à sainte Anne lui ont valu sa guérison. » Off. 10 cts. Mde X. R.

Ste-Ursule : « Celle que l'on n'invoque jamais en vain m'a guérie. » Dame X. Lessard.

St-Vital : « Merci à sainte Anne pour sa protection ; puisse-t-elle me la continuer ! » Off. \$1.00. Dame Mich. Couture.

Octobre 1899

Adamsville N. B. : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour avoir obtenu une bonne mort à un parent. Ayant promis de le faire publier dans les *Annales*, je m'acquitte de ce devoir. » Off. 30 cts. Mde M.

Alfred, Ontario : « Remerciements à sainte Anne pour faveur obtenue. Je lui demande de me guérir d'un mal de tête qui me fait beaucoup souffrir. » Off. 10 cts. Dame P. D.

Ancienne-Lorette : « Une abonnée remercie la Bonne sainte Anne pour deux guérisons obtenues par son intercession. » — « Sainte Anne m'a obtenu une grande faveur. » Off. 10 cts. Mde L. C.

Arundel : « J'ai promis de faire insérer dans les *Annales*, la guérison d'un mal d'yeux obtenue depuis quelque temps. » B. F. abonné.

Bagotville : « La Bonne sainte Anne a guéri mon bras malade. » Off. 50 cts. Dlle E. Fortin.

Baie St-Paul : « C'est à la Bonne sainte Anne que je suis redevable de ma guérison. » Off. 25 cts. Mde Benj. Simard. — « Reconnaissance à sainte Anne pour deux guérisons. » Off. \$ 1.00. Une abonnée

Berthier : « Actions de grâces à sainte Anne pour une faveur obtenue par son intercession. » Off. \$ 1.00. B. A.

Château-Richer : « Remerciements à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour une grâce obtenue avec promesse de publication. » Dlle A. F. T. abonnée. — « Notre famille est redevable à sainte Anne de deux guérisons. » Un abonné. — « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne ; elle m'a guéris. » Off. 10 cts. M. J. G. main. — « Amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour faveur obtenue par son intercession. » Off. 10 cts. Une abonnée.

Coaticook : « Je remercie sainte Anne et saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenus, avec promesse de publication dans les *Annales*. » Une élève.

Curran, Ont. : « Je m'accuse de négligence à faire connaître par la voie des *Annales*, une grande faveur que sainte Anne m'a obtenue, il y a trois mois. » Adèle Boudreau.

Drummondville : « Faveur temporelle obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne avec promesse de faire insérer dans les *Annales*. » J. P. Off. \$ 1.00, pour être appliquée en bonnes œuvres en l'honneur de la Bonne sainte Anne. J. P.

Ecureuils : « Guérison d'épilepsie d'une jeune enfant par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » Bernadette Sauvageau.

East Angus : « Grave maladie détournée, dès son début, par la promesse d'une grand'messe, et de la publication dans les *Annales*. Merci encore pour d'autres faveurs obtenues par l'entremise de la Bonne sainte Anne. » Off. \$1.00 Une abonnée

Épiphanie : « A la suite de mon pèlerinage à sainte Anne, j'ai éprouvé un mieux sensible. O Bonne sainte Anne, achevez votre œuvre. » Dame Rod. Grégoire.

Gentilly : « Sainte Anne a exaucé la prière que je lui ai adressée au sujet de mon petit garçon. » Délina Fontaine.

Grand Séminaire de Québec : « Amour, gloire et reconnaissance à la Bonne sainte Anne, pour une faveur insigne obtenue par sa puissante intercession. » Off. 10 cts. C. B. R. Eccl.

Grand Sault : « Malade, je promis à sainte Anne que si elle me ramenait à la santé, je la ferais publier dans ses *Annales*; je sentis aussitôt un mieux sensible, et peu de temps après j'étais guérie » Dame Rémi Beaulieu.

Guigues : « Hier je promis à sainte Anne que si elle me guérissait d'un cruel mal de dents, qui me faisait souffrir depuis longtemps, je le ferais insérer dans les *Annales*. Je m'empresse d'accomplir ma promesse, car je suis guérie pour toujours, j'en ai la certitude. » Off. 25 cts. Mde Masson. — « Au témoignage de mon médecin, de mon pasteur, et de toute ma famille, sainte Anne m'a ramenée des portes du tombeau. » Une abonnée depuis 14 ans.

Hawkesbury, Ont. : « Je remercie sainte Anne de m'avoir deux fois guérie, et lui demande de me continuer sa protection. » Off. 50 cts. Louisa Boileau.

Hébertville : « Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. » Off. 25 cts. Mde A. P. — « Actions de grâces pour une faveur et grâces obtenues. » Dame Ferd. Landry. — « Redevable à la Bonne sainte Anne de plusieurs faveurs, je l'en remercie par la voie de ses *Annales*, comme je l'ai promis. » Off. 10 cts. Ev. Martin.

Henrysburg : « Trois fois à sainte Anne j'ai eu recours, et trois fois j'en ai obtenu secours » Mde Robert.

Jeune-Lorette : « Je remercie sainte Anne de m'avoir guéri mes jambes. » Off. 10 cts. S. Hector.

Kamouraska : « Gravement malade, j'ai eu recours à sainte Anne, et lui ai promis un pèlerinage à son sanctuaire; ma guérison a bientôt suivi cette promesse. » Mde Alf. Labrie.

Kate-Vale : « J'ai promis la publication d'une faveur obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » K. C. Douillard.

Lanoraie : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour la guérison de mon enfant. » N. H. — « J'ai bien promis de remercier sainte Anne, dans ses *Annales*, pour avoir guéri mon enfant d'un mal d'yeux; et aussi d'un mal à la jambe. » J. Arpin.

La Bale : « Amour et reconnaissance à sainte Anne ; elle m'a guéri de deux maladies qui menaçaient de me conduire au tombeau. » Off. 10 cts. Un jeune homme.

Lac Mégantic : « Gravement malade, sainte Anne m'a guéri. » O. B.

Lac St-Joseph : « Merci, ô sainte Anne, d'avoir guéri ma petite fille paralysée ! Mde D.

Lacadie : « Une dame remercie sainte Anne d'une guérison obtenue après promesse de le faire publier dans les *Annales*. » Mde J. B.

Lachine : « J'ai obtenu par l'intercession de la Bonne sainte Anne une grande et précieuse faveur. Je m'empresse donc, selon la promesse que j'en ai faite, de le faire publier dans les *Annales*. » Théona Legault.

La Conception : « Reconnaissance à sainte Anne pour les grandes faveurs obtenues, après promesse de publication dans les *Annales*. » Dame E. M.

L'Islet : « Mon épouse, depuis quatre ans, avait la douleur de voir mourir ses enfants sans pouvoir leur procurer la grâce du baptême. Une promesse faite à sainte Anne a suffi pour assurer à son cinquième enfant et la vie de l'âme et celle du corps. » A. F. — « Sainte Anne a guéri mon enfant. » Dame E. Rousseau.

Lévis : « Mille remerciements à sainte Anne pour une guérison obtenue après promesse d'insertion. » Alf. Couture. — « Merci, ô bonne sainte Anne ! » Off. \$ 1.00. Madame B. — « Plusieurs faveurs obtenues par l'entremise de la Bonne sainte Anne. » Off. 15 cts. Mde O. B. — « Un citoyen de Lévis remercie sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. » — « Sainte Anne a guéri mon enfant au moment même où je promettais un pèlerinage à Beupré. » Un père de famille. — « Remerciements à sainte Anne pour faveur obtenue après promesse de publication dans les *Annales*. » Off. 10 cts. Mde J.

Letellier, Man. : « Je suis redevable à sainte Anne de plusieurs faveurs. » Une abonnée.

Longueuil : « Amour et reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues pendant une longue maladie, avec promesse de publication dans les *Annales*. » Off. \$ 1.00. Dame C. C.

Lorrainville : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour la guérison d'un mal de jambes, et pour deux autres faveurs obtenues à ma famille. » Une abonnée.

Lorette, Man. : « Menacé de cécité, je me suis adressé à sainte Anne, lui promettant de faire publier la chose dans les *Annales*, si elle me guérissait. J'ai été guéri, et je suis heureux de m'acquitter de ma promesse. » J. B. Beaudry.

L'over Aboujagave, N. B. : « Sainte Anne a rappelé ma petite fille des portes du tombeau. Mde D. O. L.

Magog : « Plusieurs grâces reçues par l'intermédiaire de sainte Anne, après promesse de publication dans les *Annales*. » Off. 10 cts. Abonnée.

Mistassini : « Une personne de ma paroisse a été guérie d'une maladie qui l'empêchait de travailler, par l'invocation de sainte Anne avec promesse de faire publier le fait dans les *Annales*. » Elz. Bergeron Ptre.

Montmagny : « Sainte Anne m'a guéri d'un mal de poitrine. » Un abonné.

Montréal : « La Bonne sainte Anne a guéri mon enfant décompté par les médecins. Je lui suis redevable de plusieurs autres faveurs. » P. B. — « Une jeune fille qui avait mal aux yeux depuis huit ans, a été guérie à l'occasion d'un pèlerinage à Beupré. » Antoinette Sénécal. — « Une jeune fille remercie sainte Anne de tout son cœur pour sa propre conversion, et supplie cette bonne Mère de lui

continuer sa protection. » M. J. R. — « Veuillez m'aider à remercier sainte Anne pour une grande faveur obtenue après promesse de publication et d'un pèlerinage à Beupré. » Une abonnée. — « Mon petit garçon, âgé de trois ans, tomba du haut d'une galerie ; dans sa chute il s'infligea de sérieuses blessures. Il fallait une opération. Désolée mais pleine de confiance, je m'adressai à sainte Anne, la suppliant de guérir mon enfant. Elle m'a exaucée. » Off. 25 cts. Mde G. Tremblay.

Notre-Dame des Anges : « Ayant reçu un coup mortel, j'ai été grandement soulagée par sainte Anne. » Dame H. L.

Norwich : « Sainte Anne a obtenu une bonne position à notre garçon qui était depuis longtemps sans emploi. » Une abonnée.

Québec : « Reconnaissance à sainte Anne pour une grâce obtenue par son intercession. » Abonnée.

Renard's Mill, N. B. : « Grand soulagement obtenu à mon bras malade en invoquant sainte Anne, et en promettant de le publier. » Une abonnée. » « Reconnaissance à sainte Anne et à saint Antoine. » B. C. M. C.

Repentigny : « Dans le courant de l'été, mon mari fut atteint d'une maladie très grave. Il souffrait d'un mal de tête affreux, et avait perdu le sommeil complètement. Dans une de ses nuits de souffrances et d'insomnie, je promis à la Bonne sainte Anne, que si elle guérissait mon mari et lui rendait le sommeil, je ferais publier le fait dans ses *Annales*. Presque aussitôt le malade s'endormit d'un sommeil réparateur, et peu de temps après il était parfaitement bien. » Off. \$ 1. 00. Dame E. Sénécal. — « Mon frère désirant vendre sa terre pour cause de santé, nous avons recommandé cette affaire à nos puissants protecteurs de la céleste patrie. Mon frère promit une grand'messe pour le repos des âmes, et moi, je fis quelques neuvaines en l'honneur de la sainte famille, Jésus, Marie, Joseph, Joachim et Anne, promettant en même temps que, si le 5 octobre, la terre était vendue, je le ferais publier dans les *Annales*. Or mon frère a vendu sa terre le 4 octobre, et le contrat de vente a été signé le lendemain, 5 octobre dernier jour fixé pour l'accomplissement de ma promesse. Je vois dans cette coïncidence une intervention surnaturelle. Gloire, amour, reconnaissance à nos chers protecteurs ! Une abonnée.

Richibouctou : « Ma petite fille atteinte d'un mal d'yeux très grave, et soignée en vain par deux bons médecins de la place, a été parfaitement guérie après deux neuvaines faites en l'honneur de la Bonne sainte Anne et de saint Antoine. » Mde Ap. Richard.

Rivière Lafleur : « Etant tombée malade, je m'appliquai la prime des *Annales* de la Bonne sainte Anne, et je fis une neuvaine en l'honneur de la Sainte. Aussitôt je ressentis du mieux, et aujourd'hui je suis parfaitement bien. » Une abonnée.

Rivière du Loup : « Actions de grâces à sainte Anne pour guérison obtenue après promesse d'abonnement aux *Annales*. » Off. 10 cts. M. A. T. — « Je souffrais d'une maladie qui malgré les soins du médecin, s'aggravait de jour en jour ; finalement je m'adressai à la Bonne sainte Anne, et je fus guéri après promesse d'un pèlerinage et de publication dans les *Annales*. » J. E. Picard.

Rivière Shédiac : « Ma voisine décomptée par le médecin, a été guérie par la Bonne sainte Anne. » Une amie.

Robitaille : « J'ai obtenu deux grâces par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » Bérénice Godbout.

Rock Forest : « Sainte Anne m'a épargné une opération pénible. » Dame Ls Ross.

Rogersville, N. B. : « Je suis redevable à la Bonne sainte Anne de plusieurs faveurs obtenues à la suite de neuvaines faites en son honneur. » Mde P. A.

Sault Montmorency : « La Bonne sainte Anne a rappelé des portes du tombeau ma petite fille âgée de dix ans. » Mde D. F.

Seine-et-sei : « C'est sainte Anne qui m'a guéri. » Un abonné.

Stanford : « Mille remerciements à sainte Anne pour guérison d'un très mauvais catarrhe. » G. B.

Sturgeon-Falls : « Mille actions de grâces à sainte Anne pour la guérison de plusieurs maladies, et pour le succès dans plusieurs entreprises difficiles, après promesse d'une grand'messe, d'un pèlerinage à Beaupré, et de publication dans les *Annales* » Dame O. Lafrance.

Shawenegan : « Après plusieurs neuvaines faites en l'honneur de sainte Anne, j'ai à remercier cette bonne mère pour la guérison d'un mal à la figure qui menaçait de devenir très dangereux. » Mde J. Chainé.

Sherbrooke : « Actions de grâces à sainte Anne pour une guérison obtenue par son intercession. » Mde M. A. Lainé.

Sillery : « La Bonne sainte Anne a guéri la main de mon petit garçon. » Mde Ed. Morissette.

Sorel : « Ma petite Marie Thérèse était sujette à des convulsions effrayantes. Après une promesse faite à sainte Anne, les convulsions ont cessé sans retour du mal. » Dame J. B. Pontbriant.

Sudbury, Ont. : « J'envoie l'honoraire de trois messes en actions de grâces pour faveurs obtenues. » Dame F. G.

Scotsville : « En voie de guérison après promesse d'une offrande au Sanctuaire de sainte Anne. » R. P.

Tadoussac : « Actions de grâces pour la guérison de mon mal de poitrine, après promesse de publication dans les *Annales*. » M. L. Deschênes.

Thetford Mines : « Veuillez insérer dans vos *Annales* ma guérison obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » Off. 25 cts. Mde S. Lemieux.

Trois-Rivières : « Malade depuis un an, j'ai été beaucoup soulagé à l'occasion d'un pèlerinage à la Bonne sainte Anne. » Un abonné. — « J'ai promis à sainte Anne que si j'obtenais la guérison de mon petit garçon, victime d'un accident, je ferais publier le fait dans les *Annales*. L'enfant est beaucoup mieux, sans être aussi fort qu'avant l'accident. » Off. 25 cts. Mde E. D. — La Bonne sainte Anne a guéri mon bébé malade. » Dame A. Hart. — « Actions de grâces à la Bonne sainte Anne pour une grâce obtenue à mon fils. Puisse-t-elle lui continuer sa protection ! » A. G. abonné.

Waubaushtine, Ont. : « La Bonne sainte Anne a guéri mes deux enfants malades » Off. 20 cts. Dame A. N. — « Ma fille dût quitter le noviciat pour cause de santé. Sainte Anne l'ayant guérie, elle est retournée au noviciat. » Abonné.

Waterloo : « Sainte Anne nous a protégés contre un incendie, après avoir promis grand'messe et publication dans les *Annales*. » S. P.

Winnipeg : « Le rhumatisme qui me faisait souffrir au point de ne pouvoir travailler, est maintenant guéri. Merci, ô sainte Anne ! » G. Bernard. — « La Bonne sainte Anne a soulagé mon bras malade, et m'a accordé du travail, lequel me permet de gagner ma vie au delà de mes espérances. Mille fois, dix mille fois bénie soit-elle ! » Gustave Bernard. — « Je désire faire connaître par la voie des *Annales* ma guérison obtenue à la suite d'une neuvaine à Sainte Anne. » Off. \$ 1. 00. Dame Lucien.

Windsor-Mills : « Sainte Anne m'a parfaitement guérie d'une maladie dont je redoutais beaucoup les suites. Je la remercie encore pour plusieurs autres grâces obtenues. » Dame P. Massé.

Yamachiche : « La Bonne sainte Anne a guéri mon père d'un rhumatisme inflammatoire, et l'a ainsi rendu capable de gagner le pain de sa famille. » Off. 10 cts. Dlle Dumont

St-Alexandre de Kamouraska : « Je souffrais d'épuisement et de troubles nerveux, et j'étais si faible que les médecins désespéraient de me ramener à la santé. J'eus alors recours à la Bonne sainte Anne, et presque aussitôt je commençai à prendre du mieux ; aujourd'hui je puis travailler. » Une enfant de Marie. — « Remerciement à la Bonne sainte Anne pour faveur obtenue. » Dlle J. B.

St-André : « J'ai été guérie par sainte Anne de la Pocatière, en promettant et pèlerinage à la Pocatière et publication dans les *Annales* de Beaupré. » Anne Cl. Michaud.

St-Alban : « Sainte Anne a guéri mon petit garçon d'une fronde à la joue, et ma petite fille d'une brûlure grave. Gloire et reconnaissance à cette bonne Mère ! » Off. 10 cts. Dame J. Beucage.

St-Ambroise : « Faveur obtenue après promesse d'insertion dans les *Annales*. » M. Martel.

Ste-Angèle : « J'ai été guérie d'un sérieux mal de gorge après promesse d'un pèlerinage à la Bonne sainte Anne. » Off. 25 cts. Mde Frs. Blanc.

Ste-Anne de Beaupré : « Je sollicite la faveur de remercier publiquement sainte Anne par la voie de ses *Annales* pour une faveur obtenue par sa puissante intercession ; je la prie de bien vouloir me continuer sa protection. » M. M. L.

Ste-Anne de la Pocatière : « Sainte Anne m'a guéri de trois infirmités qui me faisaient beaucoup souffrir. » J. D.

St-Antoine de Verchères : « Remerciements à sainte Anne et saint Blaise pour la guérison d'un mal de gorge, après promesse de publication. » Off. 5 cts. Une abonnée.

St-Basile : « Je suis redevable à sainte Anne de l'heureux résultat d'une opération douloureuse et dangereuse. » Mde Félix Leclerc.

Ste-Béatrix : « Je désire remercier sainte Anne pour plusieurs grâces qu'elle a bien voulu m'obtenir. » Mde J. M.

St-Benoît : « La Bonne sainte Anne m'a obtenu ma guérison. » Une abonnée.

St-Bernard : « Je suis redevable à la Bonne sainte Anne de l'obtention de plusieurs faveurs. » Dame P. Nadeau. — « Merci au bon saint Joseph pour une faveur obtenue. » J. A. C.

St-Casimir : « Sainte Anne m'a obtenu la guérison d'une maladie déclarée incurable par trois médecins. Je lui suis redevable de plusieurs autres faveurs spirituelles et temporelles. » Un abonné

St-Charles de Bellechasse : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne, pour ma parfaite guérison, avec promesse de publication. » Dame L. Turgeon.

Ste-Claire : « Remerciements à sainte Anne pour la conversion d'un frère. » Un abonné.

St-Clément : « Je me fais un devoir d'accomplir la promesse que j'ai faite à saint Antoine et au divin Enfant Jésus de Prague de les remercier par la voie des *Annales* de sainte Anne, pour la faveur qu'ils m'ont obtenue de trouver \$42. que j'avais perdues. » Off. 25 cts. G. Santerre.

St-Côme de Kennébec : « Je dois remercier sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues » Off. 10 cts. Dame L. Lavoie.

St-Constant : « J'attribue à l'intercession de la Bonne sainte Anne la guérison d'un mal que j'avais à la figure depuis deux ans, ainsi que plusieurs autres faveurs. » M. R.

St-Cuthbert : « La Bonne sainte Anne a guéri ma petite fille d'un mal d'yeux très inquiétant. Off. 25 cts. Dame André Carpentier. » — « Sainte Anne a rappelé des portes du tombeau mes deux petits garçons malades de la grippe. » Dame L. F. — « Après avoir été soignée sans succès par deux médecins, je me suis adressée à sainte Anne, et en ai aussitôt obtenu du soulagement » Dame N. C.

St-Damien de Brandon : « C'est grâce à sainte Anne que mon enfant a pu recevoir le baptême. Plusieurs autres faveurs obtenues. » Off. 25 cts. Une abonnée.

St-David : « Trois faveurs et deux guérisons obtenues par l'intercession de sainte Anne. » Abonnés.

St-Denis : « Sainte Anne m'a guéri d'un mal réputé incurable. » H. H.

St-Didace : « Je suis redevable à la Bonne sainte Anne de l'heureuse issue d'une affaire importante. » Dame Jos. Marcil. — « Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. » W. B. — « Reconnaissance. » Mde G. Lefrançois.

Ste-Elisabeth : « Ayant promis à la Bonne sainte Anne que si j'étais un an sans devoir prendre des remèdes pour une certaine maladie dont je suis affligée, je le ferais publier dans les *Annales*, et cette faveur m'ayant été accordée, j'accomplis aujourd'hui ma promesse avec la douce confiance que sainte Anne achèvera de me guérir. » Off. 20 cts. C. G.

St-Eugène de l'Islet : « Mille remerciements à notre grande Thaumaturge pour deux guérisons obtenues par son intercession. » Abonnée.

St-Félicien : « Depuis un an mon mari souffrait de dyspepsie ; les médecins désespéraient de le guérir ; je fis une neuvaine et une promesse à la Bonne sainte Anne, et depuis lors mon mari est bien. Merci à sainte Anne pour cette grande faveur ! » Une abonnée.

St-Flavien : « Souffrant d'une peine d'esprit, la Très Sainte Vierge et la Bonne sainte Anne m'ont obtenu grand soulagement, et j'ai la confiance d'être bientôt parfaitement guérie. Actions de grâces pour une autre faveur obtenue à la suite d'un pèlerinage. » Off. 10 cts. Clémentine Mailloux.

Ste-Flore : « Reconnaissance pour la guérison d'un mal de gorge. » Dame H. L.

St-François de Montmagny : « M'ayant accidentellement infligé une sérieuse blessure à un œil, j'ai été guérie par l'application de l'image de la Bonne sainte Anne. » Mde J. Boisonnault.

St François de Beauce : « Depuis un an je souffrais d'une maladie de foie, et trois médecins avaient déclaré la maladie incurable. J'ai eu recours à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine, et aujourd'hui je suis complètement guéri. Merci, ô Bonne sainte Anne ! » Off. \$ 1. 00. Joseph Denis.

St-Frédéric : « B.ûlure grave guérie par sainte Anne. » Dame Aug. Vachon. — « Reconnaissance. » Une abonnée.

St-Grégoire de Nicolet : « Depuis quarante ans un de mes frères avait abandonné sa religion, et sa conversion paraissait désespérée, lorsque je m'adressai à Celle que l'on n'invoque jamais en vain. A la suite d'une grave maladie, il reçut les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie dans de bonnes dispositions. A présent

qu'il est revenu à la santé, je demande à sainte Anne force et persévérance pour celui qui m'est cher. Je remercie aussi sainte Anne pour plusieurs autres faveurs obtenues. » Off. \$ 1 00. Une abonnée. — « Un diplôme obtenu après promesse de publication dans les *Annales*. » M. O. D.

St-Gédéon : « Malade et condamné par deux médecins, je me suis rendu en pèlerinage à Beaur', et j'en suis revenu guéri. » Mde Elie Côté.

St-Georges : « J'ai obtenu une grande faveur par l'intercession de la Bonne sainte Anne, après promesse de publication. » Une abonnée. — « Reconnaissance à sainte Anne et à saint Antoine pour une faveur spéciale obtenue par leur intercession, avec promesse de publication. » Une abonnée. — « Reconnaissance à sainte Anne et à saint Antoine pour une faveur spéciale obtenue par leur intercession avec promesse de publication dans les *Annales*. » Off. \$ 1. 25. Mde Jos. Aubut.

St-Germain : « Mon épouse gravement malade a été guérie après un vœu fait à sainte Anne. » L. O.

St-Gervais : « Une mère de famille ruinée par un rhumatisme allait mourir. Une abonnée fait une promesse à sainte Anne en son nom, et aujourd'hui elle est bien. » Une abonnée.

Ste-Hénédiine : « Actions de grâces à la Bonne sainte Anne pour faveur reçue. Un abonné.

St-Henri de Mascouche : « Faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne. » Une abonnée.

St-Hyaclithe : « Gloire et reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues et ma guérison, après promesse de publication dans les *Annales*. » Une abonnée.

St-Ignace de N. Stanbridge : « J'ai été guérie par la Bonne sainte Anne d'une maladie incurable. » Dlle M. Lefort. — « Malade, la Bonne sainte Anne m'a guéri. » Laurent Gendreau.

ETATS-UNIS

Septembre 1899.

Michigan. — HARVEY : « La Bonne sainte Anne m'a fait retrouver mon enfant perdu. » Dame J. C. — MENOMINEE : « La Bonne sainte Anne a guéri mon frère malade. » Dame L. Béland. — NORWAY : « Ma petite fille a été guérie d'un mal d'yeux, après promesse de faire publier le fait dans les *Annales*. » Off. 10 cts. J. D. — PERRONVILLE : « Malade j'ai promis une grand'messe en l'honneur de sainte Anne et la publication par la voie des *Annales*, de ma guérison, si je l'obtenais. Je l'ai obtenue. Mais ayant négligé d'accomplir ma promesse, ma maladie est revenue. Aujourd'hui je viens m'acquitter de ma promesse et demander pardon à sainte Anne. » Dame Amédée Toussignant. — PORT-HURON : « J'ai obtenu toutes les grâces spirituelles et temporelles que j'ai demandées à Dieu par l'entremise de la Bonne sainte Anne. » Une abonnée.

Minnesota. — BLUE EARTH CITY : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour la guérison de mon mari. » Off. 10 cts. — CLONTARF : « L'eau et l'huile de sainte Anne sont les remèdes qui ont guéri ma petite fille malade depuis longtemps. » M. Louise Leduc. — MINNEAPOLIS : « J'ai été treize ans sans recevoir aucune nou-

velle de mon mari en voyage ; et voici qu'aujourd'hui il nous revient sain et sauf. J'attribue cette faveur à la Bonne sainte Anne, et je viens accomplir la promesse que je lui ai faite. » Mde DeMarsh. — NEW-CANADA : « Remerciements à sainte Anne pour faveur obtenue après promesse de publication dans les *Annales*. » Off. 50 cts. L. J. G.

New-Hampshire. — MANCHESTER : « Remerciements à sainte Anne pour une faveur reçue. » H. C. — : « Que sainte Anne soit à jamais bénie pour les nombreuses faveurs qu'elle n'a cessé de m'accorder à moi et à ma famille. Jamais je le proclame hautement, je ne l'ai invoquée en vain. » Off. 50 cts. Dame B. Léger. — NASHUA : « Reconnaissance pour une faveur obtenue. » Off. 50 cts. Alph. Noël. — « Je viens remercier sainte Anne pour toutes ses bontés, surtout pour avoir amélioré la santé de ma fille. J. I. — SALMON FALLS : « Saint Antoine et sainte Anne m'ont fait remettre par une dame respectable un billet de banque perdu à l'église ; j'avais promis de le faire publier dans les *Annales*. » Dlle Z. Robert, Zélatrice. — « Ayant eu à plusieurs reprises des palpitations de cœur qui duraient deux ou trois semaines chaque fois, je recourus à la Bonne sainte Anne et je promis de publier ma guérison dans les *Annales*. » Une abonnée. Dlle M. M. — « J'ai obtenu de l'ouvrage pour mon fils. » Dame J. M., abonnée. — « J'étais livré à de grands excès de boisson. Je n'ai été délivré de cette habitude que quand je m'adressai à la Bonne sainte Anne par une neuvaine accompagnée de promesse. » Un abonné. — « J'ai obtenu la guérison de mon petit garçon. » P. Roberge. — SOMERSWORTH : « J'ai été miraculeusement guéri d'un mal d'estomac dont je souffrais depuis plusieurs années, et que les remèdes des médecins ne pouvaient guérir. « Remerciements à la Bonne sainte Anne ! » M. L. — SUNCOOK : « Actions de grâces pour deux guérisons attribuées à l'intercession de sainte Anne. » Deux abonnées.

New-York. — ROCK GLEN : « Actions de grâces à la Bonne sainte Anne pour faveurs obtenues après promesse de publication dans les *Annales*. » M. L. Gaudet.

North Dakota. — RUGBY : « Le recours à sainte Anne m'a soulagé dans ma maladie et mes peines. Puisse-t-elle achever ce qu'elle a commencé. » Mde D. Daigle.

Rhode Island. — ARTICENTRE : « Après une neuvaine, mon garçon a été parfaitement guéri d'un mal inconnu dans la figure, mal qui allait toujours en augmentant depuis un an. Il en remercie bien sainte Anne. » M. Chs. Dionne. — CENTRAL : « Etant frappée de paralysie, j'ai été guérie après promesse de publication dans les *Annales*. » Une abonnée. — PAWTUCKET : « Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs grâces reçues par son intercession. » Off. 50 cts. Mde M. Chartier. — PROVIDENCE : « Mde E. Boutayer s'abonne aux *Annales* en actions de grâces pour la guérison de son petit enfant qui souffrait d'un mal d'yeux. » Alf. Carrier, Ptre. — « Ma petite fille a été guérie d'un mal d'yeux après une neuvaine à sainte Anne. » Off. 10 cts. J. B. — QUIDNICK : « Malade depuis cinq mois, incapable de faire mon ouvrage et de marcher, j'ai fait faire une neuvaine par les Sœurs de la Congrégation de Centreville ; aussitôt la neuvaine finie, je me suis sentie mieux et depuis ce temps je travaille : mille et mille remerciements à sainte Anne ! » Dame Ph. Fleury. — WARREN : « Mon petit garçon était atteint d'une infirmité depuis l'âge de deux ans. Après un vœu à sainte Anne, il a recouvré la santé, il est bien joyeux et je ne me suis plus aperçue de son infirmité. Je dois mille remerciements à la Bonne sainte Anne. » Dame Js. Garceau. — WOONSOCKET : « Après

une neuvaine faite en l'honneur de la Bonne sainte Anne, un jeune homme a obtenu la santé et la grâce de renoncer à la boisson. » Mde L. Gagnon.

Vermont. — ST-JOHNsbURY : « Une faveur obtenue avec la promesse de faire inscrire dans les *Annales*. Mille remerciements pour avoir été exaucée. » Off. 25 cts. Dame T. Ravenelle. — ST-ALBAN : « Reconnaissance à sainte Anne pour faveur obtenue. » D. M

Wisconsin. — COLEMAN : « Après avoir essayé plusieurs remèdes pour la consommation j'ai promis que si sainte Anne me guérissait du mal de poumons, je ferais inscrire cette faveur dans les *Annales*. Après bien des neuvaines, que mes parents ont faites pour moi, et cinq *Pater* et *Ave* que je c'isais moi-même chaque jour, je suis exaucée. Je ne veux plus attendre de le faire publier ; j'ai déjà trop retardé. Offrez mes remerciements à sainte Anne. Je n'ai pas grand chose à offrir à sainte Anne : voilà tant d'argent que je mets chez les docteurs. Je donne 10 cts seulement pour mon offrande à la Bonne sainte Anne. » Une abonnée, Dame U. R. — « La Bonne sainte Anne m'a délivrée d'une maladie de nerfs. Puisse-t-elle me continuer son assistance. » Off. 50 cts. Mde Mag. Desrochers. — HOUGHTON : « J'avais promis une piastre au sanctuaire de sainte Anne et l'insertion dans les *Annales*, si j'étais guérie d'une toux opiniâtre qui me faisait mourir. J'ai été guérie et j'accomplis ma promesse. Mille remerciements à cette bonne Mère qu'on n'invoque jamais en vain. » Th. Fortin. — TAMAHUH : « Sainte Anne a guéri mon bébé malade, après promesse de publication dans les *Annales*. Off. 15 cts. Dame Louis Bertrand.

Octobre 1899.

Connecticut. — JEWETT-CITY : « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues depuis quelques mois. » Off. 50 cts. Une abonnée. NEW-BRITAIN : « Mille et mille fois merci à la Bonne sainte Anne ; elle m'a guérie... » Mde Frs Côté. — NORTH GROSVENOR DALE : « Remerciements à la Bonne sainte Anne et au B. Gérard pour la guérison d'une congestion des poumons. » Mde C. R. — PAQUET MILL : « La Bonne sainte Anne a guéri et ma mère et ma sœur. » Off. 25 cts. J. B. Marcoux. — WATERBURY : « Je suis redevable à la Bonne sainte Anne de l'heureuse issue de deux pénibles opérations. » Off. 50 cts. Dame Ed. Perreault. — « J'ai demandé ma guérison à sainte Anne, et elle m'a exaucée. » Une abonnée. — « J'ai obtenu plusieurs faveurs par l'intercession de la Bonne sainte Anne, après promesse de publication dans les *Annales*. » Mde S. C. WAUREGAN : « Remerciements à sainte Anne pour une faveur obtenue. » Delle M. J. — WILLIMANTIC : « Je suis redevable à sainte Anne d'une grande amélioration dans mon état de santé. » A. Chagnon. — « Vous trouverez ci-inclus la somme de \$2.00 offerte pour le Sanctuaire de Beaupré en reconnaissance de deux faveurs obtenues par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » Mde Louis Fontaine. — TAFTVILLE : « Actions de grâces à la Bonne sainte Anne et à... pour m'avoir obtenu ma guérison et plusieurs autres faveurs. » Off. 50 cts. Omer Racine.

Illinois. — JOLIET : « Je vous envoie la somme de cinq dollars pour faire célébrer une grand'messe en l'honneur de la Bonne sainte Anne, en actions de grâces pour la guérison de mon enfant. Gloire et louange à Celle que l'on n'invoque jamais en vain ! » Florent H. Galass.

Louisiane. — BALDWIN : « Sainte Anne m'a accordé une grande faveur après promesse de publication dans les *Annales*. » Paul Joncas. — BELLE-RIVER : « Plusieurs faveurs obtenues après neuvaines à sainte Anne et promesse de publication

dans les *Annales*. » Dame L. Gaudet. — « Remerciements à sainte Anne pour sa protection accordée après promesse de publication, et pour une grande grâce obtenue. » Delle A. Gaudet. — CARENCRO : « Depuis longtemps, ô Bonne sainte Anne, je désire vous témoigner publiquement ma reconnaissance pour les grandes et nombreuses faveurs que vous nous avez obtenues. Je vous demande de vouloir bien nous continuer votre protection. » C. Arsenault. — NOUVELLE-ORLÉANS : « Etant préoccupée d'une affaire pécuniaire, je rêvai que nous nous adressions à la Bonne sainte Anne. Dès le lendemain matin je commençai une neuvaine à la Sainte, et le sixième jour j'obtenais la faveur demandée. Je suis heureuse de publier ce fait dans vos *Annales*, afin de contribuer à la gloire de la Bonne sainte Anne. » M. T. — OUEST BATON ROUGE : « Plusieurs faveurs obtenues. Merci à la Bonne sainte Anne. » H. Préjean. — PLATERVILLE : « J'ai obtenu quatre grandes faveurs par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » F. T.

Maine. — BIDDEFORD : « Souffrant d'un mal de pied depuis plusieurs mois, je promis à la Bonne sainte Anne que, si je guérissais, j'irais la visiter dans son Sanctuaire de Beaupré. J'ai été exaucée. Merci à sainte Anne pour cette faveur et plusieurs autres. » Off. 50 cts. Une enfant de sainte Anne. — BRUNSWICK : « Sainte Anne m'a guérie d'une maladie qui allait exiger une opération des plus pénibles. » Mde Z. F. — WATERVILLE : « Grâce obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » Une abonnée.

Massachusetts. — FALL-RIVER : « Gloire, amour, reconnaissance à la Bonne sainte Anne ! Elle a guéri mon mari d'une bronchite qui le faisait beaucoup souffrir. » Dame F. B. — Grâce à sainte Anne je suis assez rétablie pour pouvoir aller à l'Eglise. » Off. \$1.00. C. R. — FITCHBURG : « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne. Elle a fait trouver un emploi à mon enfant, et m'a obtenu plusieurs autres faveurs. » Off. \$1.00. Mde J. B. — « Je me reconnais redevable à sainte Anne de plusieurs faveurs. » Off. \$1.00. Joséphine R. — HAVERHILL : « Je fus atteinte d'une maladie des nerfs qui me faisait souffrir tellement que... A la suite d'une neuvaine en l'honneur de la Bonne sainte Anne, et la promesse de publier ma guérison, j'ai éprouvé un grand soulagement. Je remercie cette bonne Mère et lui demande ma guérison complète. » Vve B. Bernier. — LAWRENCE : « Gloire à sainte Anne ! Deux fois elle a rappelé ma sœur des portes de l'éternité, après promesse de publication dans ses *Annales*. » Une abonnée. — LYNN : « Je me reconnais redevable à sainte Anne de deux faveurs obtenues par son intercession. » J. P. — « Depuis quatre ans je souffrais d'un violent mal de tête ; les remèdes n'y faisaient rien. au contraire le mal empirait chaque jour. Comme dernière ressource, je fis une neuvaine à la Bonne sainte Anne et au bon saint Joseph, et le mal a disparu pour ne plus se faire sentir depuis. » Off. 50 cts. Dame C. C. A. Lamoureux. — MITTINEAGUE : « Mourante, sainte Anne m'a conservée à ma famille qui se compose de huit enfants tous bien jeunes. » J. D. — NORTH ADAMS : « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour tant de faveurs qu'elle m'accorde. » Une abonnée. — PITTSFIELD : « Actions de grâces pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier. » Une abonnée. — SOUTHBRIDGE : « Je remercie sainte Anne et saint Antoine pour toutes les faveurs que j'en ai obtenues. » Une abonnée. — SO FRAMINGHAM : « Ci-inclus \$1.00 promise à la Bonne sainte Anne. Veuillez la prier pour moi qui suis toujours malade. » Mde J. Pagé. — TAUNTON : « Mille remerciements à sainte Anne. Elle a guéri ma petite fille. » Une abonnée. — TURNER'S FALLS : « Nous sommes redevables à la Bonne sainte Anne de deux faveurs. » Off. 50 cts. Mde F. Brunelle. —

WEBSTER : « Mille actions de grâces à sainte Anne et saint Antoine ; je leur suis redevable de ma guérison. » O. D. L. — WINCHINDON : « J'ai obtenu plusieurs grâces par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » Off. 50 cts. Une abonnée. — WHITINSVILLE : « Mon mari et moi sommes tous redevables à sainte Anne de notre guérison. Je l'en remercie tous les jours. » Mde Jos. Biron. — « Remerciements à sainte Anne pour faveur obtenue à mon mari. » Mde B. Roy.

Michigan. — CHASSELL : « J'ai obtenu une faveur de sainte Anne, après promesse de publication dans les *Annales*. » Off. 25 cts. Mde Jos. Lepage. — HANCOCK : « Ci-inclus \$1.00 pour le sanctuaire de la Bonne sainte Anne en reconnaissance d'un bienfait. » Mde J. Duhaut. — MENOMINEE : « La Bonne sainte Anne m'a obtenu la guérison de mon petit garçon, et celle d'un autre de mes enfants. Le premier était menacé de surdité et le second de cécité. » Off. \$1.00. Une abonnée. — OSCODA : « Sainte Anne m'a obtenu plusieurs grâces ; je l'en remercie et lui fais l'offrande promise. » Off. \$1.00, Dame E. Gagnon.

Missouri. — ST-JOSEPH, KANSAS CITY : « Mille remerciements pour les faveurs obtenues après avoir prié sainte Anne et... » Off. 50 cts. Mde H. Berthiaume. — « J'ai obtenu la grande faveur que j'ai demandée par l'intercession de sainte Anne. » Off. 25 cts. Mde J. Leblanc. — « Faveur obtenue. » Off. 25 cts. Mde M. Boisvert. « Malade, je me suis adressée à sainte Anne, et elle m'a obtenu ma guérison. » Off. 25 cts. Mde C. Lécuyer.

New-Hampshire. — HOLLIS : « Gloire et reconnaissance à la Bonne sainte Anne ! Elle m'a obtenu une grande grâce pour un de mes enfants. » Mde H. S. HARRISVILLE : « Grand remerciement à la Bonne sainte Anne pour m'avoir obtenu la santé après promesse de le faire publier dans les *Annales*. » Off. 25 cts. R. Gaillardetz. — LACONIA : « J'ai promis de faire insérer dans les *Annales* la guérison d'un mal de gorge très violent. » M. B. — MANCHESTER : « Gloire et reconnaissance à la Bonne sainte Anne ! Après deux neuvaines en son honneur, elle a guéri notre petit Conrad d'un mal d'yeux dont il souffrait depuis trois ans. » J. V. Adam. — « Guérison obtenue par sainte Anne. » Dame L. D. — NASHUA : « Grand remerciement à la Bonne sainte Anne pour ma guérison. » Off. \$1.00. Dame O. M. — « Faveur obtenue après promesse de publication. Daigne notre bonne Mère guérir mon mari malade ! » G. B. — SOMERSWORTH : « Merci à la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. Puisse-t-elle m'accorder cette autre grâce que je lui demande depuis 14 ans ! » Une abonnée. — « Sainte Anne a guéri mon enfant après une neuvaine et promesse de publication. » Une abonnée.

New-York. — COHOES : « Je remercie la Bonne sainte Anne d'avoir guéri ma petite fille de la coqueluche dont elle était mourante. » Off. 50 cts. Cordélia Gladiche. — Sainte Anne nous a obtenu de l'emploi à mon frère et à moi. Je lui demande ma guérison. » Ed. Gauthier. — NEW-YORK CITY : « J'ai été guéri par sainte Anne il y a dix ans. J'avais promis de le faire publier. Pardon de ma négligence, ô sainte Anne, et merci. » Off. \$1.00. M. F.

North-Dakota. — LAURÉAT : « J'ai réussi au-delà de mes espérances dans une affaire pécuniaire très difficile, après avoir promis à la Bonne sainte Anne une neuvaine de messes, et la publication du fait dans les *Annales*. » J. A. Dupont, Ptre. N. DAKOTA, U. S. : « Remerciements à sainte Anne pour une grande faveur obtenue après un pèlerinage à son Sanctuaire de Beupré. » — GRAND-FORKS : « Malade, j'ai été guérie après promesse de publication dans les *Annales*. » Off. 50 cts. Dame W. Létourneau.

Oregon. — **ONTARIO** : « J'étais affectée du « coryza », surtout pendant la saison d'automne. J'en étais découragée ; mais après m'être recommandée à la Bonne sainte Anne, et lui avoir fait quelques promesses, je me vois en bonne voie de guérison. » Off. 25 cts. Dame E. R. — **THE DALLES** : « Mille remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues ; je leur demande protection pour l'avenir. » Off. 25 cts. Ursule Payette.

Rhode-Island. — **ARTIC CENTRE** : « J'ai été guérie par sainte Anne d'un violent mal de dent. » Off. 10 cts. Une abonnée. — « Je viens aujourd'hui remercier la Bonne sainte Anne pour m'avoir préservée d'un accident qui aurait pu me laisser infirme. » Mde F. X. Fournier. — **CENTRAL FALLS** : « Mille et mille remerciements à la Bonne sainte Anne ! Toutes les grâces que je lui ai demandées, elle me les a accordées. » Off. 10 cts. A. St. G. — **CENTREDALE** : « J'ai obtenu plusieurs faveurs par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » Off. \$1.00 Vve Odélie Hamel. — **CENTREVILLE** : « La Bonne sainte Anne a guéri mon enfant. » Dame Jos. Massé. **HARRISVILLE** : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour grâces obtenues. » C. M. L. — **MAPLEVILLE** : « Mes petits neveux et nièce. étaient bien malades. Je les ai recommandés à la Bonne sainte Anne, et à l'instants même ils ont pris du mieux. » Off. 20 cts. Ol. Rondeau. — **WOONSOCKET** : « Grâce obtenue ; guérison demandée. » Off. \$1.00. Dame F. X. Fontaine. — « La Bonne sainte Anne a guéri ma petite fille d'un mal de gorge qui devenait inquiétant. » M. Clément.

Vermont. — **ST. JOHNSBURY** : « Gloire et reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour m'avoir ramenée à la santé après promesse de publication dans les *Annales*. Je lui recommande trois frères... et lui demande de protéger ma famille. » Off. \$1.00. Abonnée.

Wisconsin. — **COLEMAN** : « Un mal aux jambes m'empêchait de marcher depuis trois longs mois. Après ce laps de temps, je promis à sainte Anne que, si elle me guérissait, je le ferais inscrire dans les *Annales*. A l'instant même je commençai à marcher, et aussi facilement que si je n'avais jamais eu aucun mal. » Thom. Héroux. — **SOMERSET** : « Depuis 4 ans je souffrais d'un mal étrange à la main gauche. Dix docteurs ont vainement essayé d'enrayer les progrès de ce mal. Sur le conseil d'une personne charitable, j'allai trouver Mr le Curé, qui me conseilla de m'adresser à sainte Anne. A partir de ce moment là, je commençai à prendre du mieux, et aujourd'hui sans être encore parfaitement guéri, je puis déjà travailler. » Off. \$1.00. Maxime Ménard. — **SPOONER** : « Je désire remercier sainte Anne de m'avoir obtenu la résignation dont j'avais tant besoin au milieu de mes épreuves. Elle m'a obtenu plusieurs autres grâces. Elle est devenue ma protectrice, et j'aime à l'invoquer dans tous mes besoins. » Off. 20 cts. Mde O. F. D.

Novembre 1899.

Maine. — **BIDDEFORD** : « Gravement malade, j'ai été grandement soulagée à la suite d'un vœu fait à la Bonne sainte Anne, et je suis maintenant en bonne voie de guérison. » Emma Gauthier. — « Mademoiselle E. R. était malade depuis cinq ans et condamnée par les médecins comme atteinte de consomption. Administrée des derniers sacrements, elle commença une neuvaine à la Bonne sainte Anne, et le troisième jour elle se sentait déjà mieux. Elle fit ensuite le vœu d'entrer en religion, et aussitôt la guérison s'opéra. Gloire à sainte Anne ! » Une abonnée. — **GILBERTVILLE** : « Guérie, grâce à la Bonne sainte Anne. » Mde A. Babineault. — **LEWISTON** : « Nous avons perdu le soir une somme d'argent. Nous fîmes une promesse à

la Bonne sainte Anne et à saint Antoine. et le lendemain matin l'argent perdu fut retrouvé. » Off. 10 cts. Une abonnée. — « Sainte Anne m'a guérie après neuvaine et promesse de publication. » Mde Alf. Lapointe. — « Je désire remercier publiquement sainte Anne pour les innombrables bienfaits dont elle m'a comblée. » J. A. Ouellet.

Massachusetts. — CAMBRIDGE : « Deux guérisons obtenues après promesse de publication. » Mde D. D. — CHARLEMONT : « Je remercie la Bonne sainte Anne de m'avoir si bien guéri d'un mal à la main et au pied, qui me rendait tout travail fort pénible. C'est à la suite d'une neuvaine que j'ai été guéri. » Off. \$1.00. J. A. Tétreault. — « Ayant été accusé faussement et cité en justice, je promis à la Bonne sainte Anne que, si mon innocence était reconnue, je ferais dire deux messes en son honneur. J'ai été libéré, et je viens acquitter ma promesse. » Henri Joyal. — « Heureuse issue d'un procès, et conversion de mon enfant, après promesses de messes et de publication dans les *Annales*. » Abonné. — CHICOPEE : « Merci à sainte Anne et à saint Antoine ! Ils m'ont obtenu la faveur demandée. » Off. 50 cts. Dame Emma Charpentier. — EAST BROOKFIELD : « Je remercie sainte Anne des faveurs obtenues, et j'en implore de nouvelles. J'ai grande confiance qu'elle va me guérir de la maladie nerveuse qui me fait tant souffrir. » Off. 50 cts. Dame Alph. Jacques. — FALL-RIVER : « Actions de grâces à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine pour les grâces qu'ils m'ont obtenues. » Mde Lecomte. — « J'ai obtenu de sainte Anne la guérison de mon mari. » Off. 25 cts. Abonnée. — FISHERVILLE : « Reconnaissance à sainte Anne. » Off. 1.00. Philomène Blette. — HAVERHILL : « Je remercie sainte Anne : elle m'a guérie d'un mal d'oreille qui me faisait bien souffrir. Elle a aussi guéri ma mère d'une maladie bien grave, après une neuvaine faite en son honneur. » Dame G. D. — LAWRENCE : « Actions de grâces pour la guérison de mon bébé. » Ad. Roy. — « Sainte Anne m'a guérie d'une maladie grave, après promesse de publication dans les *Annales*. » Dame Ed. Roy. — « Remerciements à la Bonne sainte Anne pour la guérison de la dyspepsie, après deux pèlerinages. » Delle Eug. Ouellette. — « Une de mes filles veuve et mère de deux petits enfants, ayant, nous ne savons pour quelle raison, quitté le toit paternel, nous avons promis à sainte Anne que, si elle nous la ramenait, nous ferions célébrer une messe d'actions de grâces, et publier le fait dans les *Annales*. Peu après la chère enfant nous revenait. Merci, ô Bonne sainte Anne. » Abonnée. — « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour m'avoir guérie d'un mal de tête qui menaçait de me faire perdre la vue. » Off. \$2.00. L. V. — LEOMINSTER : « Me trouvant sans emploi et fort découragé, je promis à la Bonne sainte Anne une messe en son honneur, si elle me faisait trouver un emploi. Dès le lendemain, je commençais à travailler, et j'ai toujours travaillé depuis. » Exilda Côté. — « Grâce obtenue. » Mde N. Miller. — NEW-BEDFORD : « Il y a un an que sainte Anne a guéri ma petite nièce d'un mal d'yeux, et la guérison se maintient. J'envole l'offrande promise, \$5.00. » Mde Sim. Jacques. — « La Bonne sainte Anne a guéri ma petite Marie Blanche de son mal d'yeux. » Madame Chaussé. — « Sainte Anne a ramené ma petite fille à la santé. » Off. 25 cts. Dame Eugène H... — NORTH BROOKFIELD : « J'avais promis à sainte Anne que, si elle m'obtenait la grâce sollicitée, je ferais une aumône à son Sanctuaire. Elle m'a exaucée ; je l'en remercie. Off. \$ 1.00. Mde Jos. Hérard. — NORTH CAMBRIDGE : « Actions de grâces pour une guérison obtenue. » Car. de Beauvais. — « Actions de grâces à la grande Thaumaturge du Canada pour la précieuse faveur obtenue par son intercession. » Dame Hilaire Verrier.



RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES



INTENTIONS GÉNÉRALES

L E triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII.
La Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.
La canonisation des Vénérables François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, Jean-Népomucène Neumann, et autres serviteurs et servantes de Dieu morts en odeur de sainteté dans l'Amérique du Nord.
Les bienfaiteurs de la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré.
Les personnes déjà recommandées et non exaucées.

DÉFUNTS

CHASSELL, MICH. : Mr Lachapelle ; Al. St-Louis. — GRAND FORKS, N. DAK. Narcisse Létourneau. — KINGSEY-FALLS : Ludger Pothier, Tertaire. — LITTLE-FALLS, MINN. : Delle L. Côté. — MONTRÉAL : Mr Sanfaçon, — RED LAKE, MINN. : Dame Rémi Ethier. — STE-ANNE DE BEAUPRÉ : Dame N. Lajeunesse ; Dame R. Leclerc ; Dame Philippe Moisan. — ST-EUGÈNE DE L'ISLET : Dame Moïse Bélanger. — ST-GÉDÉON : Pierre Chouinard. — ST-HENRI DE LÉVIS : Nap. Lapierre. — ST-KOCH QUÉBEC : Delle Flore Bilodeau. — ST-URBAIN : Odilon Savard. — WATERBURY, CONN. : Georgiana Grenier. — Tous les abonnés défunts. — R. I. P.

INTENTIONS PARTICULIÈRES.

ARGYLE, MINN. : « Veuillez recevoir \$1.00, offrande à sainte Anne pour une intention particulière. » Une abonnée. — BEAUPORT : « Bonne sainte Anne obtenez-moi la précieuse faveur que mon cœur désire. » Une abonnée. — CARENCRO, LA. : « Neuvaines à différentes intentions. » Off. \$1.50, Cél. Arseneault. — FRANKLIN FALLS, N. H. : « La conversion de ma fille. » Mde N. L. — GRANBY : « Une jeune fille épileptique, et plusieurs autres intentions. » Off. \$1.00. Un abonnée. — HARRISVILLE, N. H. : « Pour obtenir une faveur. » Off. \$1.00. Eug. McDonald. — LACOLLE : « Paix dans la famille. » Dame L. — LAWRENCE, MASS. : « Ma guérison. » Dame Oct. Duplexsis. — LÉVIS : « Malade depuis un an, je demande ma guérison. » Mde E. Samson. — NASHUA, N. H. : « Le retour de mon mari au foyer. » Mde O. M. — NORTH-CAMBRIDGE, MASS. : « Plusieurs intentions. » C. de Beauvais. — QUÉBEC : « Assistance dans notre travail. » Srs F. M. M. — STE-ANNE DE BEAUPRÉ : « Trois intentions. » J. S. — ST-CYRILLE DE WENDOVER : « Je demande un bon emploi. » Off. 10 cts. Abonné. — ST-FORTUNAT : « Plusieurs intentions, entre autres, un changement dans la conduite de mon mari. » Dame F. M. — ST-GEORGES : « La guérison de ma vue qui s'éteint. » Off. \$1.25. Dame Jos. Aubut. — WARREN, R. I. : « Ma sœur malade depuis huit ans, et un emploi favorable. » J. A. L. — WOONSOCKET, R. I. : « Plusieurs intentions. » Off. 10 cts. Une abonnée.

AUTRES INTENTIONS : Abonnés : 72. — Actions de grâces : 75. — Bonnes morts : 10. — Conversions : 22. — Défunts : 10. — Emplois désirés : 18. — Enfants : 34. — Examens : 6. — Famille : 40. — Grâces temporelles : 30. — Grâces spirituelles : 42. — Intentions particulières : 80. — Ivrognes : 8. — Jeunes gens : 25. — Jeunes filles : 18. — Malades : 26. — Mères de familles : 17. — Pères de familles : 10. — Persévérances : 750. — Vocations : 4. — Voyageurs : 2. — Zélateurs et zélatrices : 60.

Bonne sainte Anne, priez pour nous !

TABLE DES MATIERES

CHRONIQUE DU SANCTUAIRE

MAI ET JUIN 1899 : L'aurore des pèlerinages. — Travaux et projets. — Premier pèlerinage.....	85
JUILLET : Neuvaine au Saint-Esprit. — Pèlerins privés. — Un pèlerinage modèle	91
AOUT : Exaltation des Reliques de la bonne sainte Anne. — Le Reliquaire ins gne. — Pèlerinages et pèlerins du 15 mai au 15 juin.....	146
SEPTEMBRE : Coup d'œil sur les pèlerinages. — Pèlerinages et pèlerins du 15 juin au 15 juillet. — Guérison de la jeune Auger, d'un paroissien de Saint-Gabriel de Brandon, de J. B. Valcourt, de Victor Poulin, de Mde Pilon. — Pèlerinage de l'Ouest.....	194
OCTOBRE : La fête de sainte Anne. — Sermon du R. P. Rhéaume. — Pèlerinages et pèlerins du 15 juillet au 15 août. — Indulgences de la Portioncule. — Guérison de Mr Louis Beulac, d'Antoine Bourgeois, de Mde Hartley, de Mr James McKenna, de Sœur Marie Gertrude.....	242
NOVEMBRE : Soir des pèlerinages. — Pèlerinages et pèlerins du 15 août au 15 septembre. — Touristes. — Noces d'argent du R. P. Barolet. — Retour d'Europe	290
DÉCEMBRE : Son Excellence Mgr Falconio. — Pèlerinages et pèlerins du 15 septembre au 15 octobre. — Deux naufragés du Scotsman.....	322
JANVIER 1900 : Pèlerins en octobre. — Une vêtue. — Encore un miracle. — Le mois de novembre. — La Toussaint. — Le jour des morts. — Service solennel pour les abonnés défunts. Fête patronale. — Visite de Mgr Langevin	354
FÉVRIER : Statistique de l'année 1899. — Pèlerins en décembre. — Les Quarante-Heures. — Pèlerinage du Vœu. — La fête de Noël. — Messes de minuit.....	386
MARS : Pèlerins en janvier.....	417

CHRONIQUE EXTÉRIEURE

Echo des missions, 94, 239, 286, 361. — La bonne sainte Anne au Congo, 100. Une nouvelle Chapelle à Sainte-Anne de Beaupré, 200. — Afrique, Congo belge, 286. — Mission de Matadi, Congo. — 296. — Congrès catholique de Neisse, Allemagne, 325. — Centenaire de Mgr Bourget, 358. — Un noviciat C. SS. R. au Canada, 360. — Diffusion de la bonne presse, 393. — Le grand Jubilé ou l'Année Sainte, 393. — Heureux privilégiés, 394. — Dévotion à sainte Anne dans le Dakota, 417. — Le Vénérable César Sportelli, C. SS. R., 418. — Canonisation et béatification. 419. — Une conversion remarquable, 419. — Deux centième anniversaire de la mort de la Vénérable Marguerite Bourgeois, 420. — Paix, 420.

ALBUM DE SAINTE ANNE

IX. Le fondateur de la Confrérie des menuisiers.....	8
X. Affiliation de la Confrérie des menuisiers.....	52
XI. Les confrères menuisiers à l'œuvre.....	101
XII. La grande confrérie de sainte Anne.....	153
XIII. Privilèges et indulgences.....	201

PATRONS DES PAROISSES

Saint Michel.....	15
Saint Raphaël.....	58
Saint Gabriel.....	109
Sainte Anne.....	162
L'Assomption.....	207
Saint Joachim.....	351
Saint Pierre, apôtre.....	298
Saint Paul, apôtre.....	327
Saint André, apôtre.....	396
Saint Joseph.....	421

PIEUX SOUVENIRS

R. P. Alfred Pampalon C. SS. R.....	21
R. P. Jean Catulle C. SS. R.....	63
R. P. Clet Stafford C. SS. R.....	112
R. P. Henri Debongnie C. SS. R.....	106
R. P. Jean Tielen [C. SS. R.....	212
R. P. Adolphe Mallengier C. SS. R.....	321
Rvd J.-Baptiste Blouin.....	362

MÉLANGE

Avis de l'administration.....	5
Amélioration notable.....	30
Le Rosaire d'un vieux soldat.....	211
Correspondance, St Paul, Minn.....	256
Correspondance, Belcourt, N. Dakota.....	330
Bibliographie: « Le carême sanctifié ».....	351
Nos souhaits.....	353
Correspondance, Saint-Jérôme, (Lac Saint-Jean).....	404
Trois vérités bonnes à rappeler.....	407
Une excellente coutume.....	408
Noms de Baptême.....	425
La neige.....	434
Le Carême sanctifié.....	432
Nos gravures.....	26, 72, 116
Naufrage du Scotsman.....	337, 366
Hommage solennel à Jésus-Christ.....	374, 401, 428

ILLUSTRATIONS

1. L'offrande de sainte Anne, <i>Metsys</i>	2
2. Armoiries de l'épiscopat canadien.....	3
3. Sainte Anne et la sainte Vierge, <i>Lebrun</i>	3
4. Vignette de sainte Anne.....	5
5. Saint Michel, <i>Shoen</i>	14
6. Le R. P. Alfred Pampalon, C. SS. R.....	21
7. Portrait de Metsys.....	26
8. La Sainte Famille, <i>Lebrun</i>	49
9. Saint Raphaël, <i>le Pérugin</i>	57
10. Le R. P. Jean Catulle, C. SS. R.....	63
11. Portrait de Lebrun.....	70
12. Statue de sainte Anne de Beaupré.....	97
13. L'Annonciation, <i>Van Micken</i>	107
14. Le R. P. Clet Stafford C. SS. R.....	112
15. Mgr Marquis P. A. et son page, (portrait).....	145
16. Sa Sainteté Léon XIII.....	147
17. Son Em. le Cardinal Taschereau.....	148
18. Le Reliquaire insigne.....	149
19. Le bras de sainte Anne (Reliquaire).....	150
20. Signature du Père Poncet, S. J.....	153
21. La Bonne sainte Anne.....	161
22. Le R. P. Henri Debongnie, C. S. S. R.....	166
23. Sainte Anne et la Sainte Vierge.....	193
24. L'Assomption de la Sainte Vierge.....	206
25. Le R. P. Jean Tielen, C. SS. R.....	212
26. Sainte Anne.....	241
27. Saint Joachim, <i>Gleyre</i>	250
28. Mr Louis Béaulac (miraculé).....	259
29. La Sainte Vierge, <i>Craye</i>	289
30. Mgr F. X. Cloutier.....	201
31. Saint Pierre, prince des Apôtres.....	297
32. Saint Joachim, <i>Murillo</i>	301
33. Sainte Anne et la sainte Vierge.....	321
34. Le jeune Emile Thibault, (miraculé).....	305
35. Saint Paul devant l'Aréopage.....	326
36. Le R. P. Mallengier, C. SS. R.....	331
37. Le Rvd Jean-Baptiste Blouin.....	362
38. Sainte Anne et la sainte Vierge.....	385
39. Saint André, apôtre.....	395

FAVEURS SIGNALÉES

Guérison de Madame Beaudoin, de Sherbrooke, 27. — Faveur attestée par un prêtre, 28. — Petite fille de Saint-Alban guérie, 29. — Guérison de Mlle Lamarche, de Montréal, 72. — Une belle conversion, 74. — Guérison de Mlle Veilleux, de

Saint-Georges, Beauce, 74. — Guérison de Mlle V. Saint Germain, de Manchester N. H. 75. — Guérison d'une fille épileptique, 76. — Mde J. B. Deslauriers, de Québec, guérie de la laryngite, 76. — Guérison de Dame D. Grenier, de Sainte-Hélène de Chester, 117. — Le sourd-muet paralysé de Cornwall, Ont., 118. — L'enfant de Littleton, N. H., 118. — Reconnaissance ! 119. — Guérison d'une maladie de deux ans ; Mr Gamache, d'Ashland, N. H., 120. — Guérison d'une hernie, 121. — Guérison d'un abcès, 121. — Une heureuse famille, 122. — Une zélatrice, 170. — Deux guérisons, 170. — Guérie du Calcul biliaire, 171. — Guérie sans même le savoir, 171. — Arrachée à la mort, 219. — Sauvé par la médaille de sainte Anne, 220. — Bronchite guérie, 220. — Guérison de Mr Louis Beaulac, de Nicolet, 259. — Anneau de mariage retrouvé, 261. — Grâce obtenue, 261. — Le jeune Emile Thibault guéri de la carie des os, 305. — Guérison d'un enfant de Southbridge, Mass, 308. — Une Congréganiste de Waterloo, 308. — Madame Paul Bolduc, Bienville, guérie d'un mal d'yeux, 309. — Guérison de Sœur Marie-Gertrude, 344. — Guérison d'une jambe cassée, 346. — Guérison d'un abcès, 378. Un père de famille ramené à la santé, 378. — Guérison de Madame Jos. Maltais de Saint-Jérôme (Lac Saint-Jean), 410. — Images de sainte Anne respectées par un incendie, 411. — Guérison de la fièvre typhoïde, 411. — Guérison de Melle Côté, institutrice, 438. — Sainte Anne exauce la prière d'un enfant pour sa mère, 440. — Opération évitée, 440.

BULLETIN DE L'ARCHICONFRÉRIE

Affiliations, 47, 94, 142, 239, 286, 319, 351, 377. — L'Archiconfrérie, moyen de conserver la foi, 143. — Fins spéciales de l'Archiconfrérie, 190. — Faveurs dues à l'Archiconfrérie, 319. — Extrait d'un mandement de S. E. le Cardinal Taschereau, 377. — Liste des paroisses ou Confréries affiliées, 437

ACTIONS DE GRACES : 29, 77, 123, 172, 221, 262, 309, 346, 379, 712, 441.

DÉFUNTS : 47, 95, 143, 191, 240, 288, 320, 352, 384, 416, 460.

ATTENTIONS PARTICULIÈRES : 48, 95, 143, 191, 240, 288, 320, 352, 384, 416, 460.

